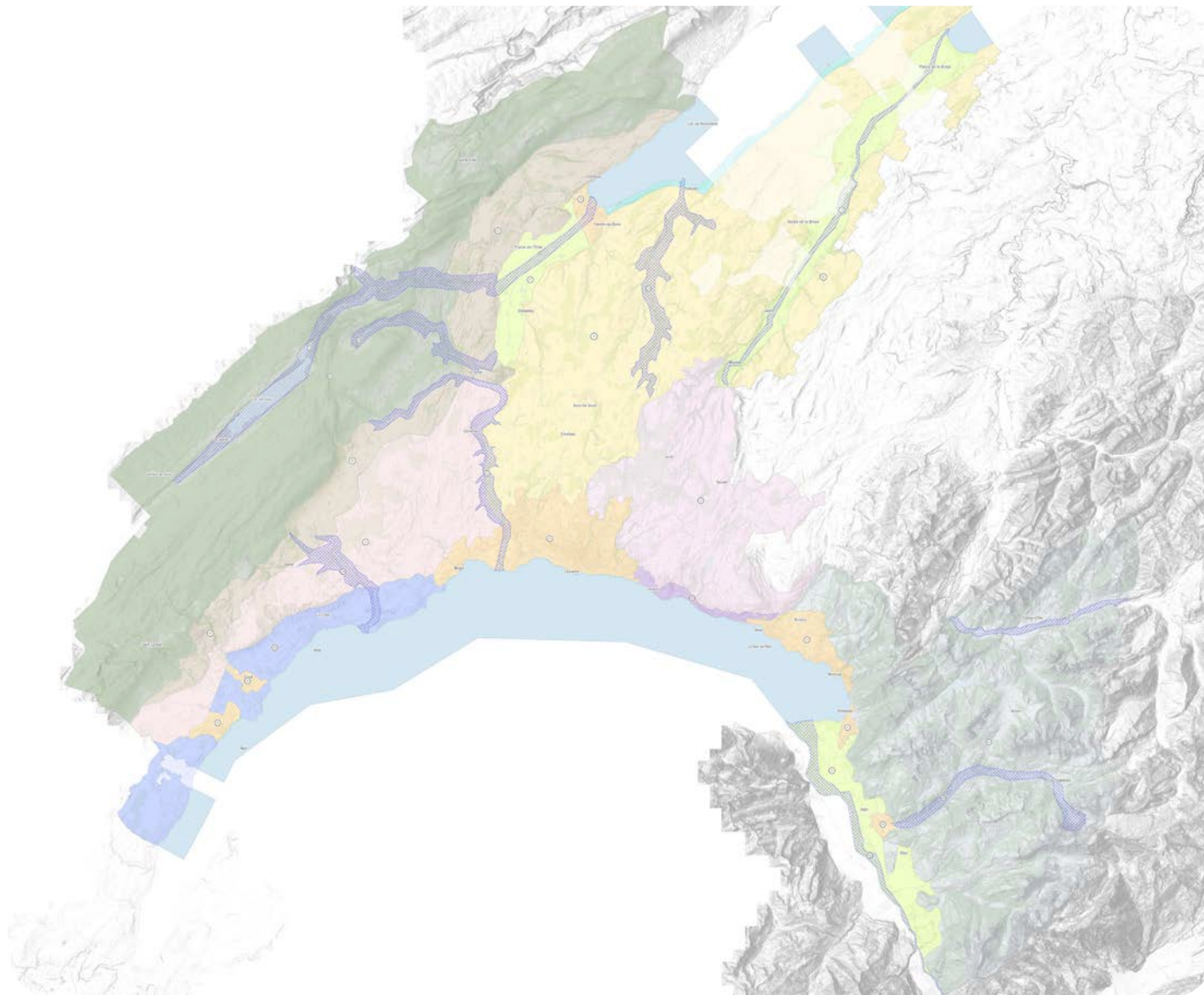


Conception Paysage Vaud Typologie des paysages du canton de Vaud

ÉTUDE DE BASE



OBJECTIF ET CADRAGE DE L'ÉTUDE

L'étude des typologies des paysages du canton de Vaud est une étude de base, qui vient alimenter la Conception Paysage Vaud (CPV en cours d'élaboration) et la révision du plan directeur cantonal (PDCn 2050). Ces typologies sont un descriptif factuel des paysages vaudois en 2025, tant dans leur dimension géographique que sensible. Les paysages présentent un caractère vivant et changeant, fonction de la vulnérabilité de leurs éléments constitutifs ou de l'émergence de nouveaux marqueurs paysagers. Ces typologies sont donc évolutives, en particulier dans un contexte de bouleversements climatiques et d'érosion de la biodiversité, impliquant de nombreux changements à venir dans les usages anthropiques et l'évolution des milieux naturels.

Les typologies n'attribuent pas de statut ou de règles particulières se superposant aux affectations ou autres périmètres de protection de la nature ou du paysage actuellement en vigueur. Un inventaire complémentaire des paysages remarquables (en cours) viendra à terme se superposer aux typologies et accordera un statut spécifique à ces périmètres plus précis.

Ces typologies permettent cependant de relever les éléments caractéristiques et la diversité des paysages ordinaires à remarquables vaudois. Elles permettent d'ancrer les futures actions à mener pour assurer leur protection, leur évolution et l'intégration de nouveaux éléments à incidence paysagère.

CONTENU DE L'ÉTUDE

Les 12 principales typologies paysagères du canton ont été définies à l'échelle du 1:100'000 permettant ainsi un découpage contrasté des paysages représentatifs du canton, sans pour autant entrer dans un niveau de détails trop précis. Les périmètres des typologies sont volontairement imbriqués de manière nette pour affecter

à chaque lieu une typologie dominante, de manière couvrante sur tout le territoire. Seule la typologie des cours d'eau est superposée aux autres, en raison de sa faible épaisseur et de sa linéarité, ce qui a justifié cette imbrication.

Chaque typologie paysagère fait l'objet d'une fiche synthétique descriptive des principales caractéristiques: relief, réseau hydrologique, occupation du sol, végétation dominante, rapport aux vues, type d'habitat et patrimoine, présence d'infrastructures et voies de communication sont les éléments déterminants qui composent les différents types de paysages cantonaux. Cette description est accompagnée de plusieurs photographies représentatives et d'un extrait du périmètre. Quelques enjeux sont mentionnés dans chaque fiche, mais ceux-ci devront être approfondis dans les études à venir qui compléteront le présent document (CPV).

MÉTHODOLOGIE

La délimitation des typologies retenues est le fruit de plusieurs croisements de données :

- > Reprise et interprétation d'études paysagères préexistantes notamment le PDCn 1987, l'étude «Cadrages», plusieurs Plans et Schémas Directeurs Régionaux, le PDCn actuel, le catalogue des paysages culturels de Suisse, les fiches projets des Contributions à la Qualité des Paysages, les chartes des PNR, les fiches des IFP, sites ISOS, UNESCO et géotopes (en cours). La liste complète, datant d'août 2021 est présentée en annexe «Inventaire des études paysage» ;
- > Connaissances locales des prestataires (urbaplan) et de la maîtrise d'ouvrage (DGE-Biodiv) ;
- > Travail issu d'ateliers participatifs avec le groupe de suivi constitué de membres de la DGE, DGTL,

DGMR, DGAV et DGIP.

Les limites de périmètres des typologies ont été définies selon plusieurs critères, avec un objectif d'éviter la création de nouvelles délimitations. Ainsi, quand cela était pertinent, les périmètres empruntent les contours de limites administratives préexistantes notamment des IFP, paysages culturels suisses, PNR ou limites communales ou d'agglomération. La délimitation des espaces urbains en cours de définition dans le cadre de la révision du PDCn 2050 a été généralisée, la précision des tracés à la parcelle étant trop détaillée pour cette étude. Les autres critères sont pour l'essentiel : le relief (rupture de pente, altitude modifiant les conditions climatiques), l'occupation du sol (notamment les forêts) et les bassins versants.

LIMITES

La délimitation et la description des typologies sont assez généralisées en raison de l'échelle choisie. Le paysage est une notion complexe qui se précise à chaque échelle d'intervention. Cette répartition doit donc être interprétée avec précaution dès que l'étude d'une portion de territoire est plus zoomée que le 1:100'000, en particulier aux abords des limites de périmètres où bien souvent les éléments clés des typologies paysagères voisines peuvent se croiser ou s'entremêler. De même, les typologies aux abords des limites cantonales se prolongent généralement au-delà du strict périmètre administratif.

Conception paysage Vaud Typologie des paysages du canton de Vaud

① PAYSAGE DES ALPES VAUDOISES



② PAYSAGE DU MASSIF DU JORAT ET ORON



③ PAYSAGE DE LAVAUX



④ PAYSAGE DES ESPACES URBAINS



⑫ PAYSAGE DU PIED DU JURA



⑪ PAYSAGE DES RIVES DU LAC DE NEUCHÂTEL



⑩ PAYSAGE DE CAMPAGNE



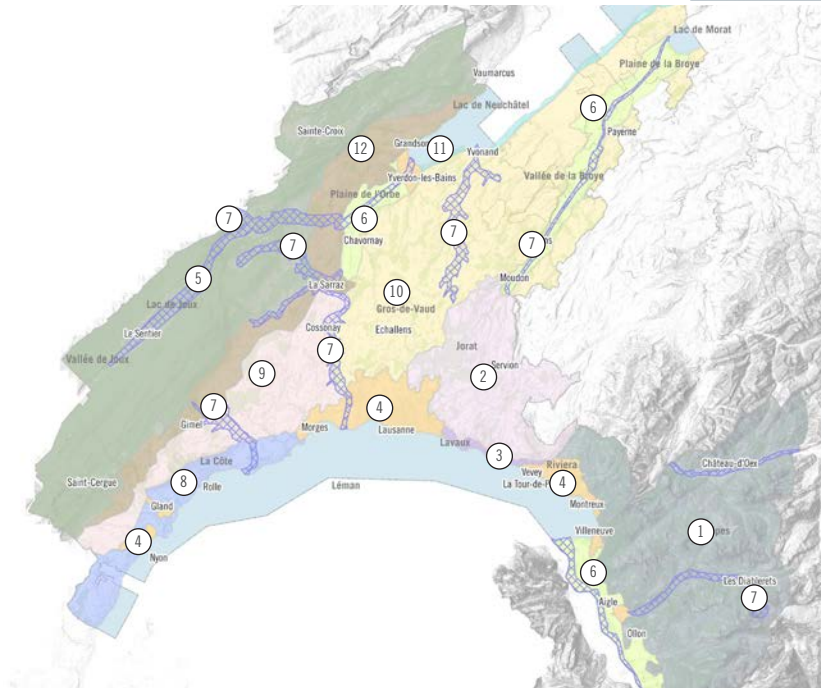
⑨ PAYSAGE DU PLATEAU DE LA CÔTE



⑧ PAYSAGE DES RIVES DU LÉMAN « LA CÔTE »



⑦ PAYSAGE DE COURS D'EAU STRUCTURANTS



⑤ PAYSAGE DU JURA VAUDOIS



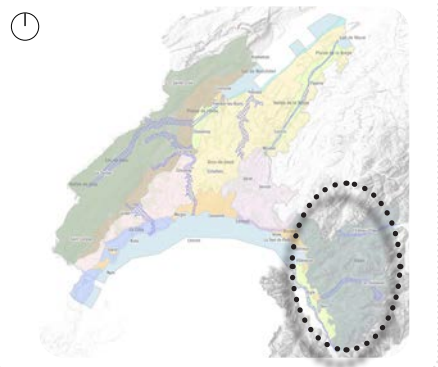
⑥ PAYSAGE DE PLAINES DE COURS D'EAU





01 PAYSAGE DES ALPES VAUDOISES

LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Le paysage montagnard calcaire des Préalpes et des Alpes (massif Diablerets-Muveran) vaudoises est défini par un relief important découpé par des vallées cloisonnées. Ce paysage alpin est fortement marqué des prémices des Alpes, dont les sommets culminent entre 2'200 et plus de 3'200 m (Les Diablerets) et dont les silhouettes sont emblématiques du bassin lémanique (la Tour d'Aï, le Grand Muveran notamment). Dans les zones les plus hautes, les glaciers de Sex Rouge et Prapio jouent un rôle important dans le paysage et l'écosystème de la région. Ils sont également des indicateurs importants des changements climatiques en cours. Ces paysages sont donc très contrastés en fonction de la saison et de la présence de neige. Cette unité paysagère pourrait se diviser en cinq sous-unités :

- du Mont Pèlerin aux Rochers de Naye;
- des Rochers de Naye aux Tours d'Aï;
- du Pays d'Enhaut;
- des Ormonts;
- de Bex à Villars-Gryon.

Végétation

La couverture végétale est bigarrée, avec des forêts de résineux sur les versants exposés au nord et des prés et pâturages sur les versants exposés au sud. On retrouve des vignes aux étages inférieurs et des pâturages d'été plus en altitude. Ce territoire est

riche en zones alluviales, bas et hauts marais, prairies sèches, paysages emblématiques tels que les prairies à narcisses. Nombre de ces paysages, perçus comme naturels, sont cependant issus de l'intervention humaine. L'économie alpestre est encore fortement présente, marquée notamment par la production fromagère.

Vues

Depuis les hauteurs on peut profiter des vues parfois plongeantes sur le Léman et la France voisine, la vallée du Rhône à l'est, voire la région fribourgeoise de Gruyère au nord par beau temps.

Habitat

L'habitat traditionnel dans les noyaux de villages est fortement marqué par l'architecture vernaculaire de montagne (chalets ornés, granges, présence marquée de la pierre et du bois) mais également par des marqueurs d'activités spécifiques telles que les écoles internationales et les hôtels prestigieux ou anciens lieux de séjours de santé.

Infrastructures et voies de communication

Les vallées sont pour la plupart longées par des axes de communication desservant les villages - stations (Leysin, Villars-sur-Ollon, Château-d'Oex et Les Diablerets) dont les infrastructures liées aux activités de ski marquent fortement le paysage (remontées mécaniques, Glacier 3000).

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

- Présence/absence de neige en altitude, abandon ou modification des infrastructures;
- Déplacement des cohortes de feuillus et résineux;
- Modification des villages (activités et types d'habitat).

Sites emblématiques

- Site marécageux Les Mosses-La Lécherette
- IFP Tour d'Aï - Dent de Corjon
- IFP Vanil Noir
- IFP La Pierreuse – Gummfluh – Vallée de L'Étivaz
- IFP Diablerets – Vallon de Nant, Derborence

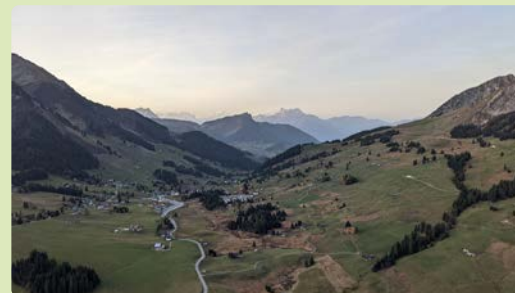
Une part importante du territoire est couverte par le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, attestant de sa qualité paysagère et témoignant de la volonté d'accompagner les changements et de préserver ses éléments identitaires.

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

Vue sur le Léman depuis les Alpes (source : urbaplan)



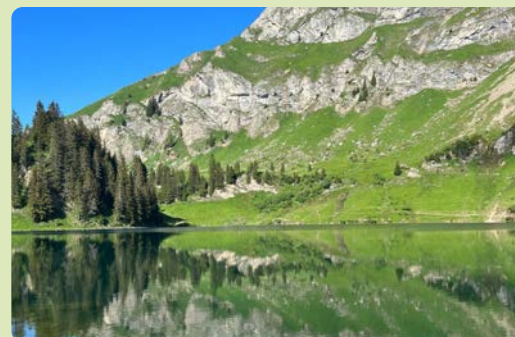
Tourbière des Mosses avec Mont-Blanc et Dents du Midi en arrière-plan (source : S. Martin | Relief 2023)



Tour d'Aï et bassin lémanique en arrière-plan (source : Relief SA)

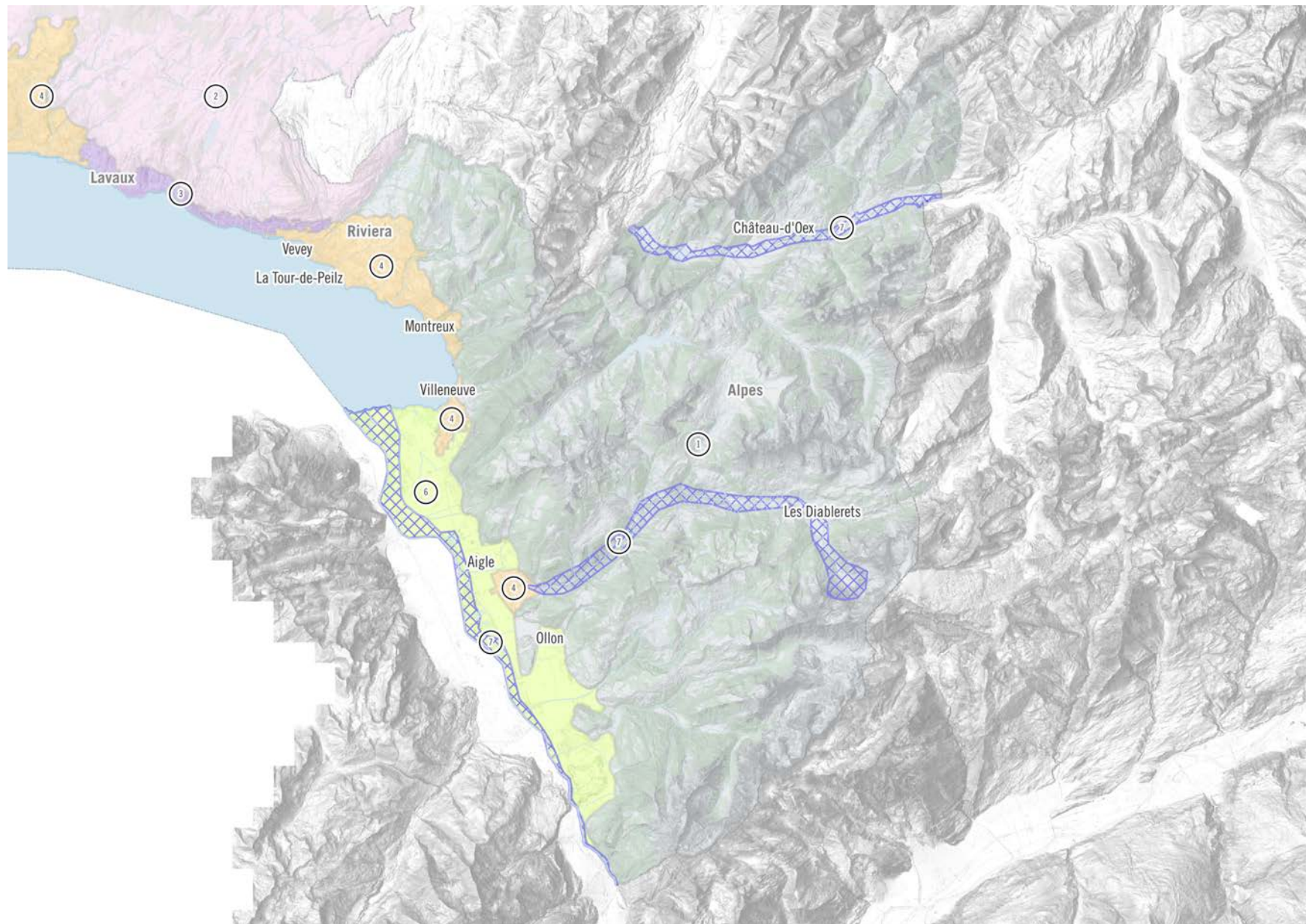


Lac des Chavonnes (source : urbaplan)



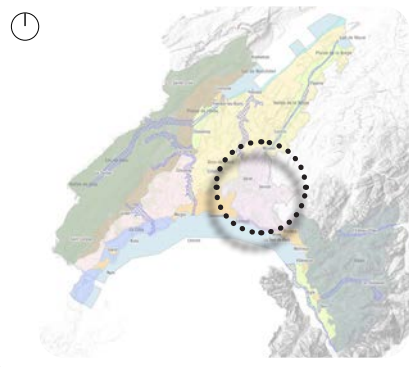
Leysin - paysage enneigé (source : urbaplan)







LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Cette typologie est marquée par un relief légèrement vallonné, avec des altitudes variant autour de 800 à 900 mètres, régulièrement enneigé en hiver. Des collines orientées nord-est/sud-ouest parsèment ce plateau.

Le Jorat, vaste massif forestier, abrite des sites historiques et culturels (chapelles, abbaye et vestiges préhistoriques).

Plusieurs petites sources et ruisseaux descendent des collines, ajoutant au charme naturel et à la fraîcheur de l'environnement.

Du côté est, les espaces agricoles sont plus ouverts et s'organisent autour des villages de Mézières, Vucherens, Savigny, Ropraz, Servion, notamment. Dans le secteur d'Oron-la-Ville, le relief est plus vallonné et orienté vers le canton de Fribourg.

Végétation

Le massif du Jorat est caractérisé par de vastes étendues de forêts mixtes, comprenant notamment des hêtres, des chênes et des sapins. Il est également traversé par de nombreux ruisseaux et sentiers de randonnée. Cette région, assez préservée de l'habitat dense de Lausanne située à proximité au sud, abrite une riche biodiversité.

Le territoire d'Oron offre une typologie paysagère marquée par la présence de cultures fourragères mélangées qui forment de grandes clairières exploitées par quelques fermes ou chalets agricoles. Des troupeaux de vaches y paissent, contribuant à l'aspect pastoral du paysage. Des vergers haute-tige traditionnels sont encore présents en couronne autour des villages.

Vues

Les vues sont très hétérogènes, parfois totalement fermées dans le massif du Jorat, parfois plus dégagées depuis les collines du secteur d'Oron, avec par exemple des vues panoramiques sur les Préalpes fribourgeoises et la plaine environnante.

Habitat

Les principaux villages d'Oron-la-Ville, Palézieux et les différents autres hameaux présentent des tissus bâtis classiques avec des centres aux façades à valeur historique. Le château d'Oron, édifice médiéval, est caractéristique de ce territoire.

Infrastructures et voies de communication

Ce territoire est surtout parcouru de routes de campagne sans impact fort sur le paysage. Les lignes électriques se découpent par endroits de la silhouette paysagère de l'arrière-plan.

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

- Modification de la composition des cohortes d'arbres du massif;
- Modification des villages (activités et types d'habitat);
- Intégration des sites d'exploitation de matériaux et énergétiques (éoliennes, photovoltaïques).

Sites emblématiques

- Parc naturel périurbain du Jorat

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

Paysage alterné de cultures et boisements - Oron-la-Ville (source : urbaplan)



Forêt du Jorat (source : urbaplan)



Forêt du Jorat (source : urbaplan)



Vue depuis Savigny (source : urbaplan)



Château d'Oron-la-Ville (source : wikipédia)



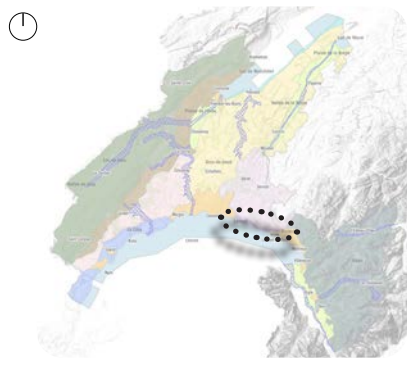
02 PAYSAGE DU MASSIF DU JORAT ET ORON-LA-VILLE

Conception paysage Vaud
Typologies des paysages du canton de Vaud





LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Lavaux est un paysage culturel vivant fruit de l'interaction entre la Nature, par le travail millénaire du glacier du Rhône, et l'Homme, par l'activité vitivinicole dès le XIII^{ème} siècle. Situé sur le versant nord du Léman, entre les agglomérations de Lausanne et de Vevey-Montreux, ce vignoble d'un seul tenant se caractérise par un coteau raide structuré en marches d'escalier. Son aspect si caractéristique résulte de son remarquable réseau de 450 kilomètres de murs de vignes constituant plus de 10'000 terrasses.

Végétation

Grâce au lac, à son exposition favorisant l'ensoleillement et à son orientation sud-ouest atténuant la bise, Lavaux bénéficie d'un climat sec et doux favorable à la vigne qui occupe l'essentiel du territoire. Le travail quotidien des familles vigneronnes permet à celle-ci d'y croître et de s'y développer de manière harmonieuse, formant des motifs paysagers remarquables et identifiables depuis le lointain.

Le paysage de Lavaux se caractérise, en plus du réseau de murs de vigne et ses terrasses soutenues par des murs en pierres construits dès le XI^{ème} siècle, par de nombreuses falaises et affleurements rocheux. Les cours d'eau constituent, avec leurs cordons boisés, des bandes transversales vertes perpendiculaires aux courbes de niveau. Quelques secteurs de forêts tels que le Bois-de-Chaux, la forêt du Signal et de Popra, ponctuent le territoire. Des prairies sèches – dont certaines d'importance nationale – complètent la liste des milieux accueillant

nombre d'espèces endémiques et protégées.

Vues

Le paysage de Lavaux ne peut être appréhendé sans son environnement naturel plus lointain, constitué du Haut-Lac et des Alpes. Le rapport qui s'établit entre le vignoble en terrasses de Lavaux et cet environnement majestueux est l'une des composantes majeures de sa qualité paysagère.

Habitat

Lavaux est caractérisé par des villages et des hameaux viticoles qui ont conservé leur aspect traditionnel compact (Saint-Saphorin, Épesses, Cully, Lutry par exemple). L'habitat des villages, fortement densifié, compact et sillonné d'étroites ruelles, a permis de préserver l'espace en faveur de la surface viticole. Constituées de bâtiments hauts et étroits, les maisons vigneronnes sont généralement bien conservées. Ces maisons, les bâtisses des grands domaines, ainsi que les capites constituent, en Lavaux, les témoins architecturaux des activités liées à la vigne. Le Château de Chillon est un élément phare du patrimoine suisse (icône du Lavaux).

Infrastructures et voies de communication

C'est aux XIX^{ème} et XX^{ème} qu'ont été construites les grandes infrastructures routières et ferroviaires qui structurent Lavaux aujourd'hui. Elles créent des césures importantes visibles dans ce paysage homogène et témoignent d'une récente et profonde mutation de la mobilité. En raison notamment de la topographie locale, elles impliquent des infrastructures importantes (murs de soutènement, tunnels et viaduc de Chillon).

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

- Atteintes à l'intégrité structurelle du vignoble en terrasses : chute de murs, fragilisation des falaises et des affleurements rocheux, glissements de terrain, etc.)
- Intégration paysagère des infrastructures routières, ferroviaires et énergétiques (y. c. bâti)
- Adaptation des pratiques culturales et de l'encépagement (chaleur, rayonnement, gestion de l'eau, irrigation, etc.)
- Transformation des capites
- Abandon de la monoculture

Sites emblématiques

- IFP Lavaux
- Lavaux, vignoble en terrasses (Patrimoine mondial de l'UNESCO – n° 1243)

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

Terrasses du Lavaux et vue sur le lac (source : ©LPm)

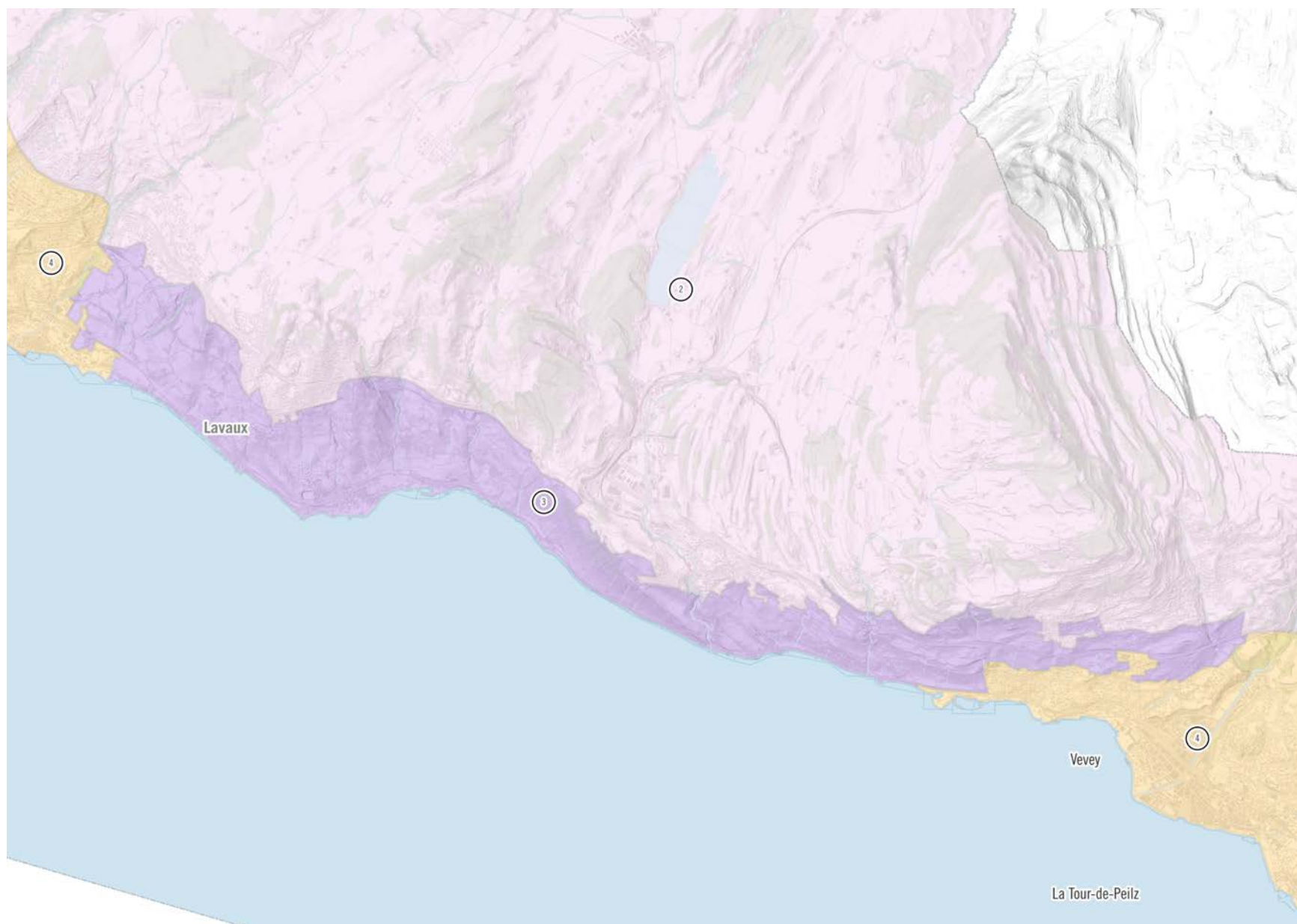


Vignoble de Lavaux, habitat traditionnel et murs caractéristiques (source : ©LPm)



03 PAYSAGE DE LAVAUX

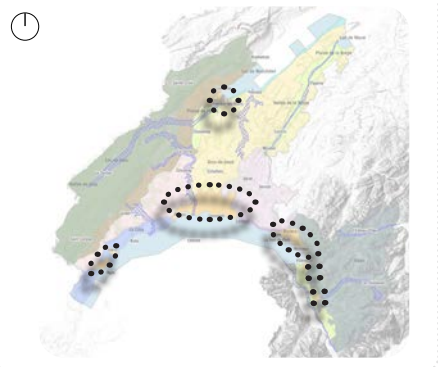
Conception paysage Vaud
Typologies des paysages du canton de Vaud





04 PAYSAGE DES ESPACES URBAINS

LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Les paysages urbains décrits comme une typologie paysagère spécifique se situent essentiellement sur la rive nord du Léman (Morges-Lausanne, Riviera, Nyon, Gland), au sud du lac de Neuchâtel (Yverdon-les-Bains) et dans la Plaine de la Broye (Payerne). Les autres villes et villages sont décrits avec la typologie correspondante. Ces paysages urbains présentent des qualités architecturales et typologiques variées mais ont toujours un cœur historique important.

Les principales ambiances urbaines sont :

Lausanne et abords

Le paysage urbain lausannois est marqué par sa dénivellation et sa topographie particulière composée de collines allongées et crêtes morainiques formées lors du retrait du glacier du Rhône. Ces barrières morphologiques ont eu pour conséquence la déviation des principaux cours d'eau locaux (Flon, Louve, Vuachère) qui ne cheminent pas de manière directe en direction du lac. Ce relief unique offre des vues régulières et panoramiques sur le lac et les Alpes. L'architecture de Lausanne combine des styles médiévaux, Belle Époque et contemporains, reflétant son riche patrimoine et son évolution moderne, tout comme ses communes voisines composant l'agglomération Lausanne-Morges. Cette dernière présente des espaces et quartiers variés, vivants et commerçants. Les rives du lac de l'agglomération d'Ouchy, ponctuées de parcs fleuris et de promenades au bord du lac, offrent un espace de détente et de loisirs, depuis Paudex en passant par Pully et le port d'Ouchy, tout en reliant le campus de l'EPFL et de l'UNIL, jusqu'à Morges.

Les quartiers plus résidentiels des abords de l'agglomération Lausanne-Morges sont caractérisés par des villas et petits locatifs, et par des espaces verts aux ambiances de quartier plus ordinaires.

La Riviera ou agglomération de Vevey-Montreux

Elle présente une pente importante, avec des vues magistrales sur le Léman et les Alpes. Les centres-ville de Vevey et Montreux offrent un cadre végétal de qualité avec de nombreux parcs et des espaces publics majeurs. Les hôtels et les bâtiments datant de la Belle Époque ajoutent un charme historique aux centres-ville. Montreux valorise les marqueurs architecturaux datant de l'époque où elle était une destination prisée par l'élite européenne. Le château de Chillon est un élément phare du patrimoine suisse, réelle icône de la Riviera.

Les villes de la Côte

Orientées vers l'est, ces villes s'égrainent le long de la rive du lac. Elles sont reliées par les voies de circulation principales (ferrées et autoroutes). Leurs silhouettes sont marquées par des châteaux et bourgs historiques avec des vestiges romains. Gland présente une ambiance paysagère plus contemporaine en retrait du lac.

Yverdon-les-Bains

Située au bord du lac de Neuchâtel, la cité est connue pour ses paysages urbains mêlant histoire et modernité. Le centre-ville est marqué par ses rues pavées, ses bâtiments médiévaux et le château. Les thermes et le parc au bord du lac, avec ses plages et installations nautiques lui donnent une réelle identité. Les quartiers résidentiels, maisons traditionnelles et modernes, reflètent l'expansion récente de la ville. Enfin, le centre technologique offre une autre atmosphère, plus contemporaine.

Payerne

La ville est dominée par l'imposante église abbatiale de Payerne, un chef-d'œuvre de l'architecture romane. Ses rues pittoresques sont bordées de bâtiments historiques bien préservés, témoignant de son riche passé médiéval.

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

- Adaptation des espaces pour apporter du confort climatique, via notamment la végétalisation et les principes de la ville éponge;
- Amélioration d'accès aux rives qui seront des espaces de fraîcheur;
- Augmentation de la biodiversité en ville.

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

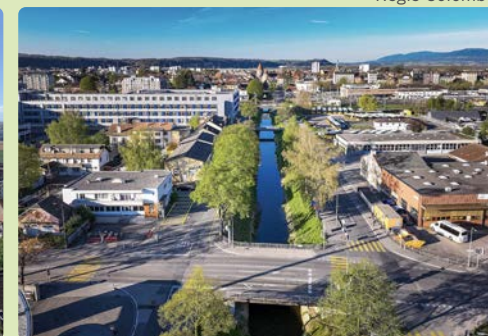
Vue sur Lausanne depuis la place de la cathédrale (source : urbaplan)



Orbe (source : urbaplan)



Yverdon-les-Bains (source : ©Ville d'Yverdon-les-Bains / Régis Colombo)

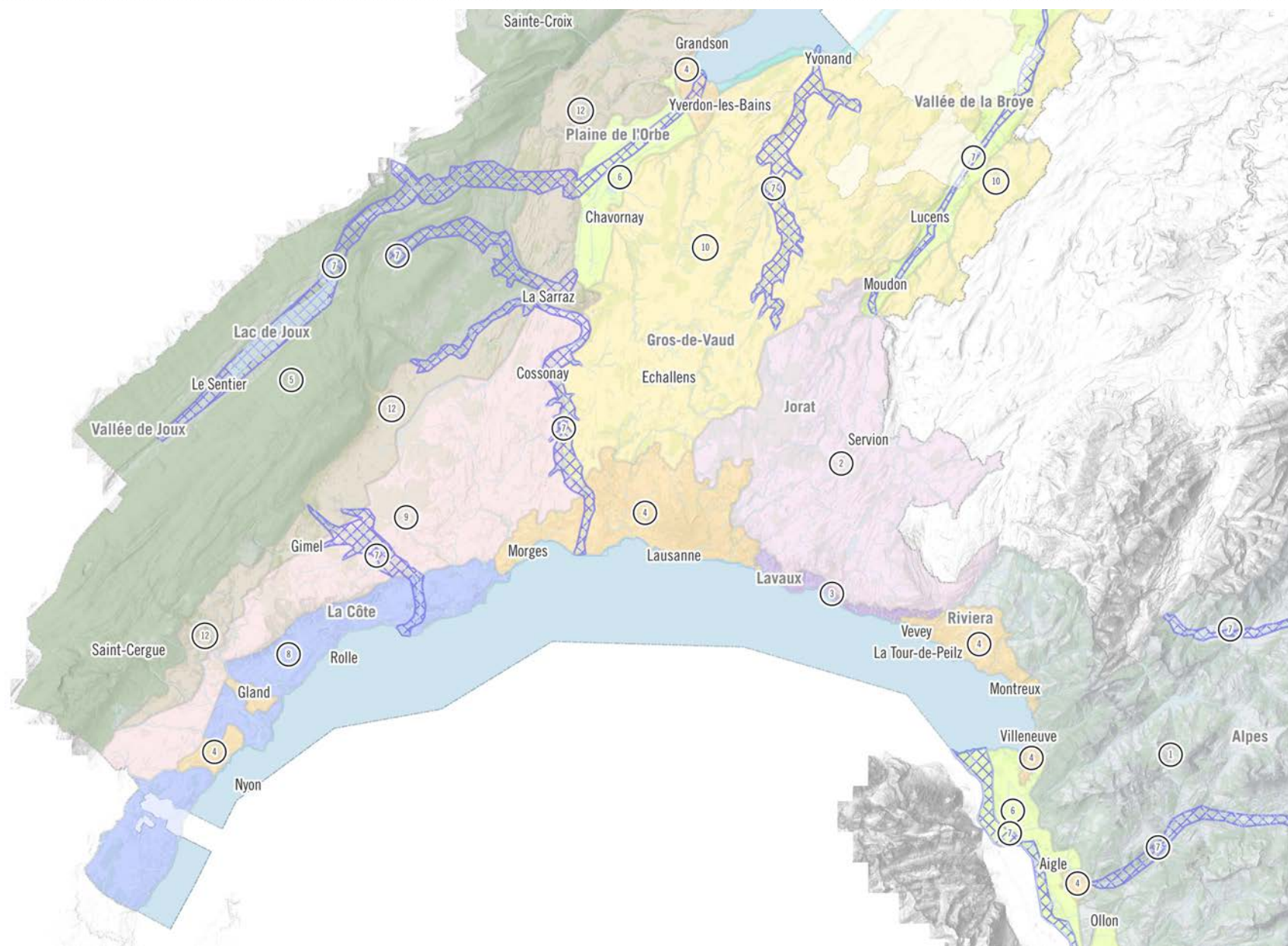


La Riviera (source : urbaplan)



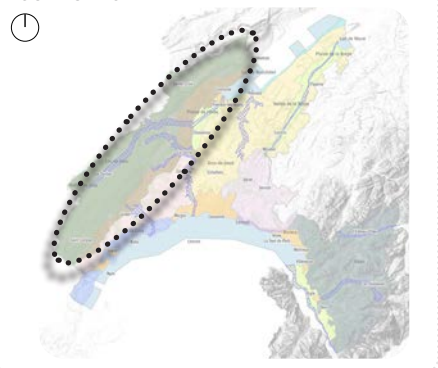
Château de Chillon (source : urbaplan)







LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Le Jura, formation plutôt jeune (par rapport aux Alpes) est une chaîne montagneuse orientée sud-ouest / nord-est. Elle se caractérise par les premiers plis de ce massif, qui forment une barrière physique et un arrière-plan paysager depuis de nombreux autres points de vue du canton. Ces plis créent une succession de reliefs et de creux dont l'emblématique Vallée de Joux. Celle-ci est barrée au nord par le massif de la Dent de Vaulion qui doit son existence à l'un des plus grands accidents tectoniques de l'arc jurassien (décrochement de Vallorbe-Pontarlier). Cet accident conditionne le relief de la région ainsi que les écoulements d'eaux souterraines de la partie occidentale du Jura vaudois. Les dolines, localement, apportent une spécificité à la topographie des pâturages.

Les principaux cols permettent de passer la ligne de crête orientale via le Marchairuz (1 447m), Mollendruz, Saint-Cergue, et Col de la Givrine. Situées entre 1'000 et 1'679m (au Mont-Tendre, un des plus hauts sommets du Jura), les crêtes sont régulièrement enneigées en hiver.

Végétation

Le versant le plus au sud est peuplé de forêts de conifères et de feuillus, qui lui confèrent une texture dense et une couleur sombre. Les sommets sont souvent sans végétation arborée du fait de l'altitude et des vents. La ligne de crête douce et linéaire donne au Jura une ambiance paisible.

Les plateaux en hauteur sont marqués par les pâturages boisés, ponctués de murs de pierres sèches et de grandes prairies linéaires dans les

combes. Les prairies sont parsemées d'arbres isolés (épicéas et feuillus). Ces paysages sont issus des pratiques agricoles extensives d'élevage laitier et à viande et autres activités sylvopastorales.

Le lac de Joux (à 1'000m) est le plus grand lac du Jura vaudois, avec deux rives contrastées, la rive nord boisée et escarpée, très naturelle, et la rive sud plus douce avec des petits villages pittoresques (Le Pont, L'Abbaye, Le Sentier et Le Brassus plus au sud). Les eaux calmes du lac reflètent les montagnes environnantes, créant des vues spectaculaires. Le lac, parfois gelé en hiver, est prolongé au sud-ouest par un site marécageux d'importance nationale.

Quelques cours d'eau serpentent à travers les forêts et les vallées, offrant des paysages préservés idylliques et qui se caractérisent par un terrain calcaire parsemé de dolines, de résurgences, de gouffres et de grottes, créant un paysage géologique fascinant (karstique).

Vues

Le relief offre des vues vers le Léman et les Alpes (exemple depuis la Dôle, le sommet le plus occidental de Suisse, à 1667m), et également au nord-ouest vers la France. Le Jura est généralement le «fond de plan» depuis de nombreuses autres typologies.

Habitat

L'habitat linéaire façonné souvent de villages rues ou de hameaux plus ponctuels, est souvent localisé sur des replats ou dans les combes. Il est caractérisé par un charme rustique (chalets, étables, buvettes d'alpage), parfois aux pignons de tavillons traditionnels. Les murs de pierres sèches sont aussi des éléments identitaires du patrimoine.

Infrastructure et voies de communication

Ce paysage est assez préservé de routes / voies CFF importantes à l'exception des cols.

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

- Déplacement des cohortes de feuillus et résineux;
- Modification des villages (activités et types d'habitat).

Sites emblématiques

- Parc naturel régional Jura vaudois
- IFP Vallée de Joux et Haut-Jura vaudois
- IFP La Dôle
- IFP Creux du Van et Gorges de l'Areuse
- IFP Pied sud du Jura proche de la Sarraz
- Site marécageux Vallée de Joux

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

Vue sur le Jura depuis la Commune de Ballens (source : Parc Jura vaudois)



Vue sur le Léman et les Alpes depuis le Jura, Marchissy (source : Parc Jura vaudois)



Chalet du Couvaloup (ou Couvaloup) de Saint-Cergue (source : Parc Jura vaudois)

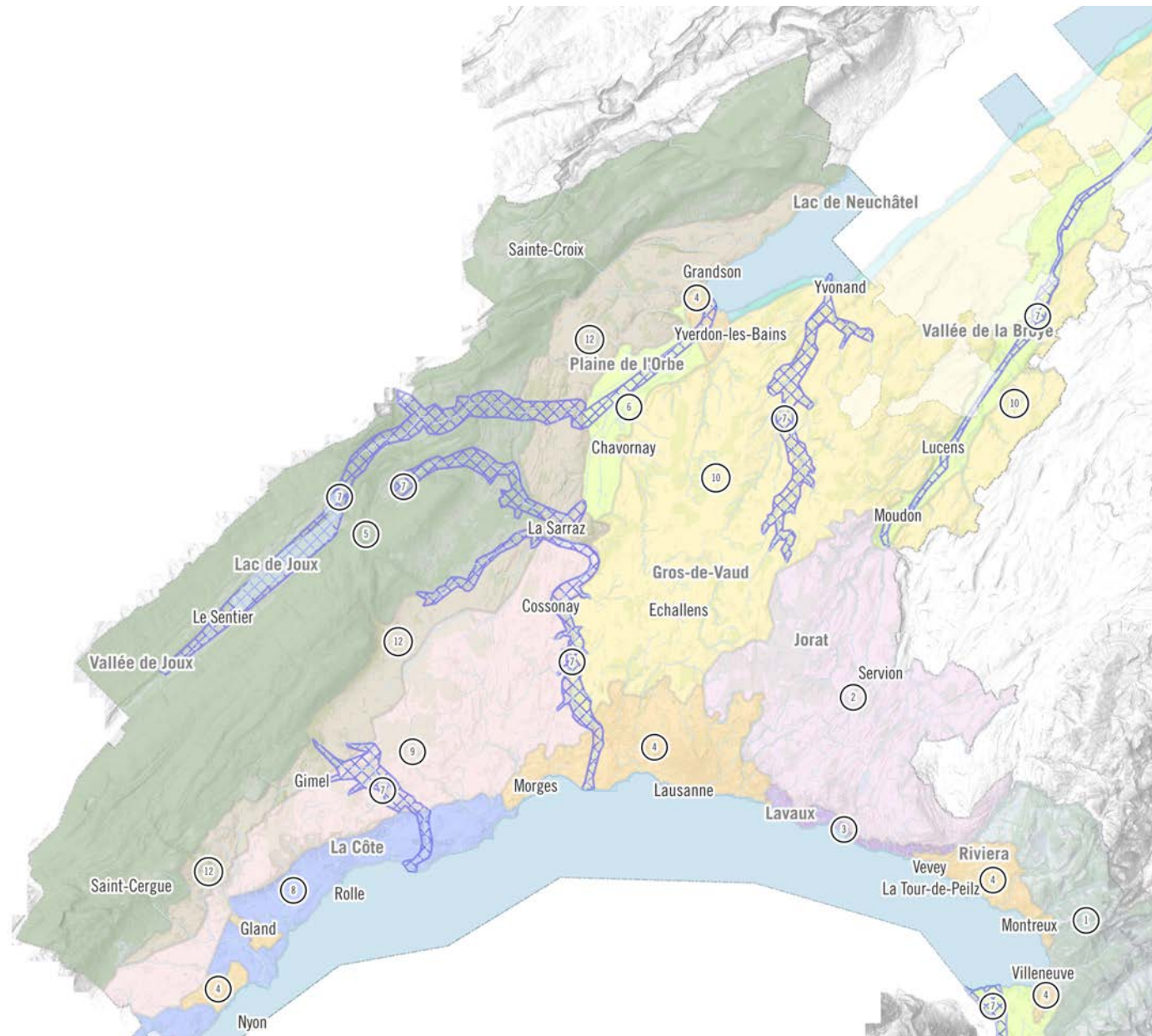


Mont Tendre (source : Roland Gerth Suisse Tourisme)



Vue sur le Léman, les Alpes, le lac de Joux et le lac Brenet depuis la Dent de Vaulion (source : SuisseTourisme_Stephane Godin)

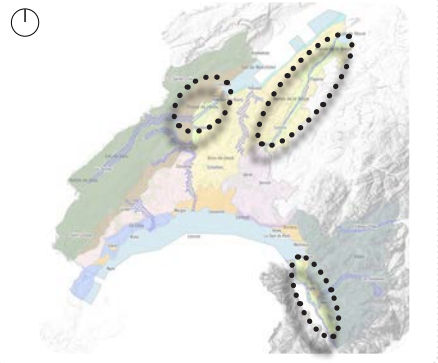






06 PAYSAGE DE PLAINES DE COURS D'EAU

LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie et vues

Trois plaines alluviales sont présentes dans le canton de Vaud : celles de l'Orbe, de la Broye et du Rhône (les cours d'eau sont traités dans une fiche spécifique).

Ces paysages se caractérisent par de vastes étendues au relief plat encadrées de coteaux plus ou moins éloignés. Le cours d'eau s'écoulant au centre, de manière canalisée ou plus libre, enrichit les terres environnantes.

Autour de l'Orbe, les vues sont assez cadrées par le relief voisin (Jura à l'ouest et colline du Gros-de-Vaud à l'est). La plaine du Rhône offre de larges vues ouvertes, avec en fond les montagnes des cantons de Vaud et du Valais (Dents du Midi, sommet de Grammont, Cornettes de Bise, Tour de Don).

Ces plaines alluviales, autrefois constituées de zones inondables et marécages, sont aujourd'hui asséchées, quoique toujours partiellement inondables, par une canalisation ou « correction » du lit et par le drainage des terres environnantes.

Notamment, la plaine du Rhône a été façonnée par les différents projets de correction pour se protéger des dangers liés à la violence des crues. Le Rhône débouche dans le Léman, formant le site marécageux des Grangettes et un projet de delta favorable aux milieux naturels.

Végétation

Ces plaines se caractérisent par leurs vastes champs cultivés (principalement grandes cultures et céréales), qui s'étendent à perte de vue, créant une mosaïque de couleurs changeantes au fil des saisons. Les chemins agricoles et les petits canaux d'irrigation quadrillent les plaines, soulignant la régularité géométrique du paysage.

Des arbres ont été plantés dans les plaines pour faire une entrave au vent et lutter contre l'érosion des sols. Les rives de l'Orbe et de la Broye sont soit très dénudées,

soit par section bordées de végétation dense, offrant des habitats diversifiés pour la faune locale. Des bosquets et des haies parsèment également le paysage, brisant la monotonie des champs ouverts.

Dans la plaine du Rhône on retrouve également des cultures de légumes, des fruits (nombreux vergers plantés récemment) et des vignobles en terrasses (Chablais), parfois ponctués d'alignements d'arbres et d'arbres isolés, qui sont animés par les vents dominants.

Habitat

La qualité des sols de la plaine pour l'activité agricole et les risques liés aux inondations expliquent l'implantation des villages au pied des coteaux. Orbe est la principale ville dans la plaine du même nom - Yverdon-les-Bains étant décrit dans une autre typologie (espaces urbains). Son cœur historique est situé sur un promontoire, et se caractérise par la silhouette de son château dominant la plaine. Plusieurs autres villages au caractère pittoresque (par exemple Arnex-sur-Orbe, Bavois, Chavornay, Lucens) présentent un habitat plus rural avec une rue centrale ou en étoile, et une périphérie de villas plus contemporaines.

Dans la plaine du Rhône, l'urbanisation s'est développée sur les flans de coteau ou proche du delta. Plus récemment, les zones industrielles ou d'activités se sont implantées proche des infrastructures de mobilité.

Infrastructures et voies de communication

Dans la plaine du Rhône, les infrastructures routières et énergétiques (voie ferrée, A9, lignes électriques) marquent fortement le paysage en renforçant l'axe de la plaine.

Pour les plaines de l'Orbe et de la Broye, les infrastructures de transport et énergétiques sont plus discrètes mais se démarquent localement lorsqu'elles se trouvent sur les coteaux ou qu'elles traversent la plaine de manière transversale (viaducs et lignes haute-tension).

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

- Modification des types de cultures dans les plaines;
- Présence de l'eau plus contrastée (sécheresse, inondation);
- Augmentation des structures liées à la biodiversité en plaine (cours d'eau, réseau écologique);
- Intégration des sites d'exploitation de matériaux et énergétiques (éoliennes, photovoltaïques);
- Intégration des mesures de gestion des risques liés aux dangers naturels du Rhône (projet R3);
- Création d'un vaste delta à l'embouchure du Rhône et amélioration de la renaturation des berges;

Sites emblématiques

- Gorges de l'Orbe
- Site marécageux des Grangettes
- Embouchure de la Broye

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

Plaine de l'Orbe, Chavornay (source : urbaplan)



Plaine de l'Orbe, Orbe (source : Noélie Nodiroli)



Plaine de la Broye, Valbroye (source: L'Atelier du Paysage)

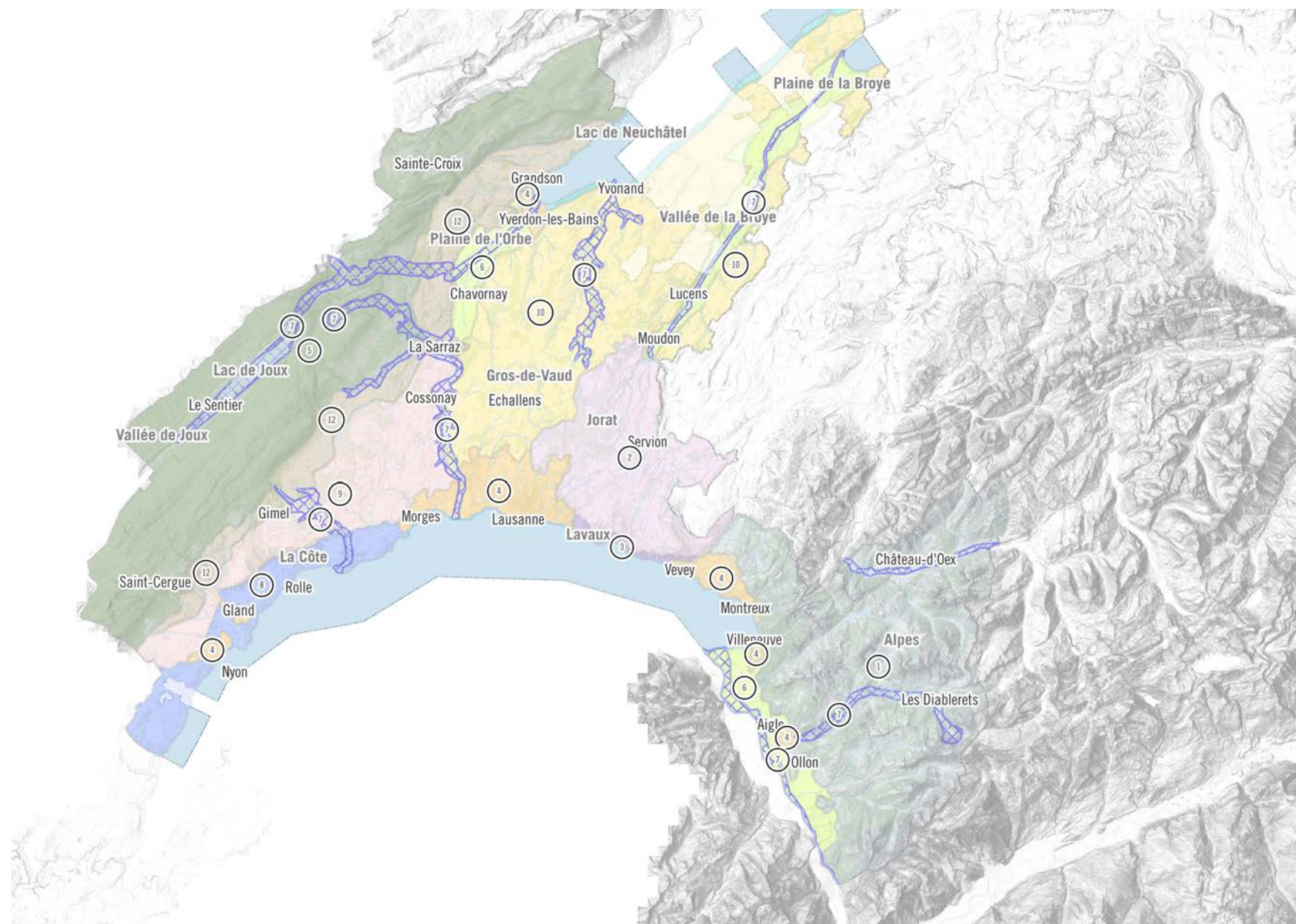


Plaine de la Broye vue du ciel, Brivaux, commune de Vulliens (source : L'Atelier du Paysage)



Plaine du Rhône, Saint-Triphon (source : Michel Martinez)

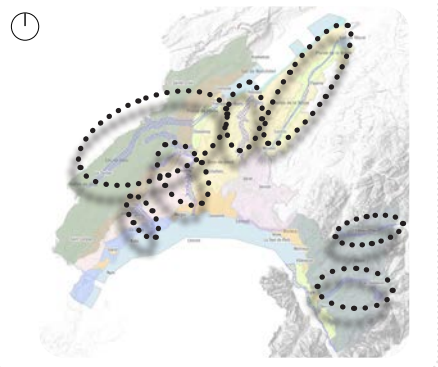






07 PAYSAGE DE COURS D'EAU STRUCTURANTS

LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Les principaux cours d'eau du canton sont :

- Le Rhône
- La Venoge
- L'Aubonne
- Le Nozon
- L'Orbe
- La Menthue
- La Broye
- La Grande Eau
- La Sarine

Ces structures paysagères et écologiques d'importance se distinguent notamment par la linéarité de leurs cordons boisés qui marque le territoire. Elles s'imbriquent dans les autres typologies paysagères. La géologie détermine l'intensité de leur empreinte dans le territoire avec parfois un paysage en gorges (Orbe) ou au relief plus doux (Menthue).

Ces cours d'eau sont caractérisés par un bassin versant dont les eaux s'écoulent vers le Léman, puis le Rhône, ou vers les lacs de Neuchâtel et de Morat pour se jeter dans le Rhin. Bien que discrète, la ligne de partage des eaux Rhin-Rhône est lisible dans le paysage par l'œil averti.

Végétation et pratiques humaines

Les cours d'eau s'inscrivent tantôt dans des massifs forestiers (Menthue, Aubonne, Venoge amont) tantôt dans de vastes plaines à dominance agricole

(Broye, Orbe aval). Cette distribution correspond généralement à un gradient amont-aval. Leur tracé rencontre fréquemment des territoires urbanisés. La Venoge par exemple parcourt, dans sa partie amont des interfaces essentiellement forestières, puis une section intermédiaire à dominance agricole et finit par s'écouler dans sa partie aval à travers un espace urbain, croisant en particulier plusieurs axes de communications majeurs.

Souvent altérées, à des degrés variables, par les activités humaines, leurs embouchures ont en commun un potentiel de valorisation écologique et paysagère remarquable. Ce potentiel de valorisation est ou sera mis à profit au travers de projets de revitalisation qui sont à différents stades de développement.

Ces cours d'eau remplissent des fonctions écologiques, paysagères et sociales. Dans le contexte climatique actuel, le public recherche la proximité des cours d'eau pour se délasser et se ressourcer. Les attentes de la population en regard des cours d'eau sont croissantes.

La mise en œuvre de l'espace réservé aux eaux a pour objectifs de garantir la protection contre les crues et l'utilisation des eaux, ainsi que d'assurer le maintien ou la restauration des fonctions naturelles des cours d'eau. L'espace réservé aux eaux est également garant du maintien de la qualité paysagère des cours d'eau.

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

- Modification de la nature des lits et des berges (débit, températures des eaux)
- Usages accrus (micro-turbinage, accès public de baignade, pompage, etc).

Sites emblématiques

- IFP Pied du Jura sud proche de la Sarraz
- IFP Mormont
- Embouchure de l'Aubonne (IFP Chanivaz)
- Tine de Conflent sur la Venoge
- Gorges de l'Orbe
- Embouchure de la Menthue
- Cascade du Dard sur le Nozon
- Embouchure de la Broye

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

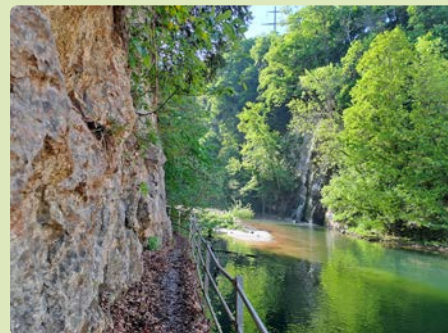
L'Aubonne (source : urbanplan)



La Broye (source : L'Atelier du Paysage)



Gorges de l'Orbe (source : Noémie Nodiroli)



Tine de Conflens (source : Noémie Nodiroli)

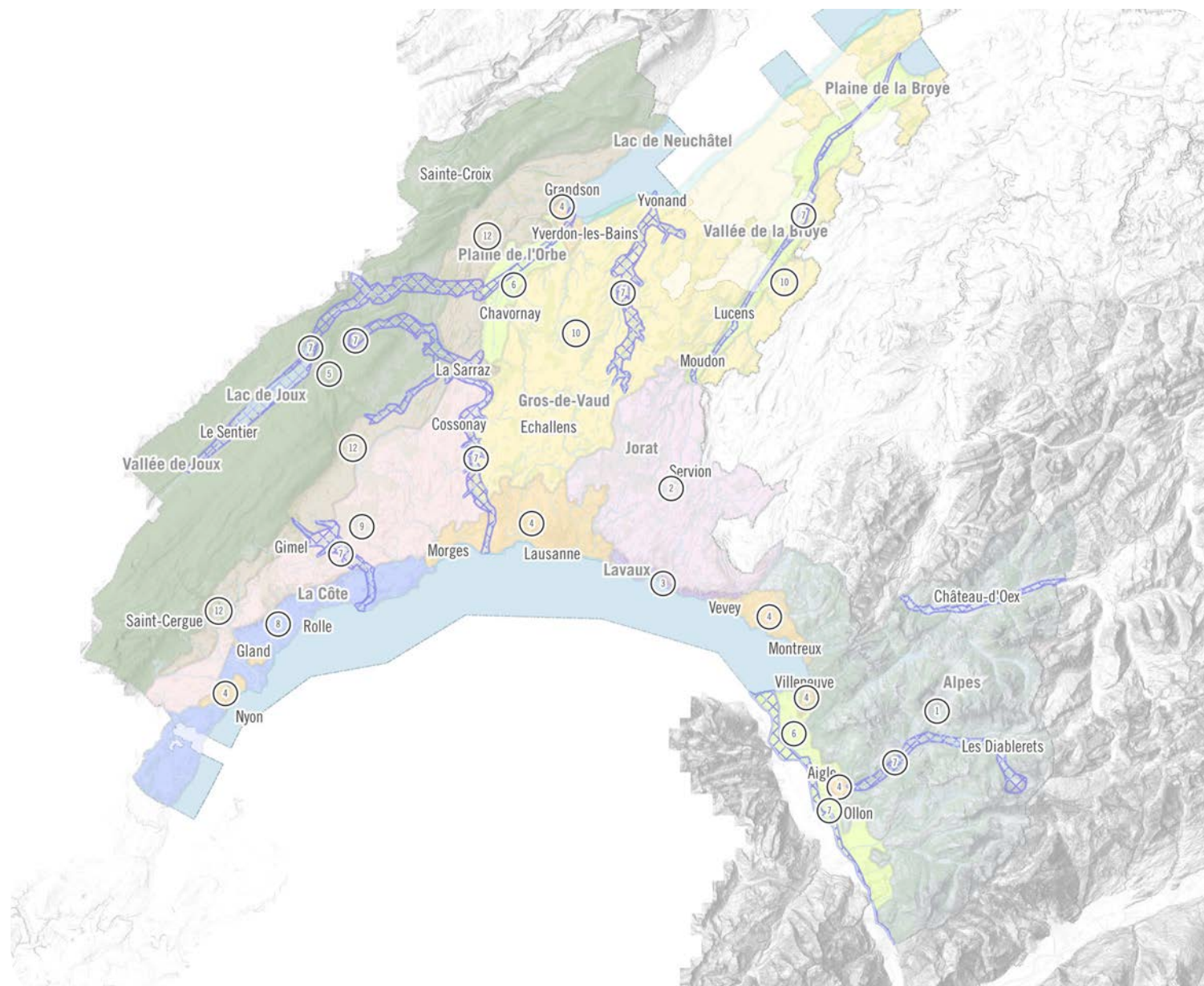


La Sarine (source : Parc Gruyère Pays-d'Enhaut)



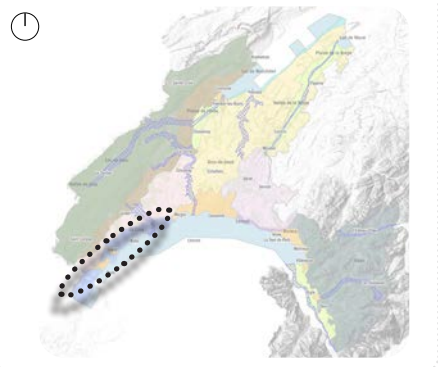
07 PAYSAGE DE COURS D'EAU STRUCTURANTS

Conception paysage Vaud
Typologies des paysages du canton de Vaud





LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Les rives du Léman côté ouest, aussi appelées «La Côte», présentent une topographie assez douce et homogène en pente douce (passage de 350 mètres au niveau du lac à 600 mètres environ en haut de la terrasse) avec une succession de terrasses lacustres et glaciaires témoins de différentes étapes de retrait du glacier du Rhône et de variations de niveau du lac. La plaine lémanique est délimitée au nord-ouest par un relief escarpé et constitué par le coteau du Signal de Bougy qui peut masquer les premiers contreforts du Jura, dont certains sont occupés par du vignoble.

Végétation

Entre les espaces urbanisés, les rives présentent des poches agricoles. Ces espaces sont surtout utilisés pour de grandes cultures de céréales et de fourrages. Quelques vergers d'arboriculture fruitière intensive marquent la région d'Aubonne, d'Etoy et de St-Prex. Enfin, le vignoble de la Côte (classé IFP) s'étend sur une série de collines orientées sud, qui bordent la rive nord du Léman, entre Lausanne et Nyon. Plusieurs cépages sont cultivés mais c'est principalement le Chasselas qui est le cépage emblématique de la région. Bien que moins qu'en Lavaux, certaines parties de la Côte vaudoise sont également aménagées en terrasses. Ce paysage est surtout caractérisé par des collines douces et des vallons

verdoyants dont les couleurs changent au gré des saisons. L'arboriculture fruitière est également un marqueur paysager de ce territoire.

Vues

Des ouvertures magistrales s'offrent sur le lac avec les Alpes en arrière-plan. Les vues sur le coteau viticole sont également caractéristiques.

Habitat

Ce paysage est aujourd'hui largement occupé par une urbanisation régulière. De St-Prex à Rolle, Gland, Nyon puis Coppet, cette rive est surtout dominée par de nombreuses grandes propriétés privées, avec de vastes parcs d'ornement n'offrant que peu d'accès publics aux rives.

Plus en arrière, au niveau du vignoble, des villages pittoresques comme Féchy, Tartegnin, Begnins, et Luins ponctuent la région, offrant une architecture traditionnelle et des domaines et caves à vin historiques.

Infrastructures et voies de communication

Des zones commerciales et d'importantes infrastructures énergétiques (lignes HT) et de communication (voie ferrée, A1), traversent ce territoire en suivant la courbe du Léman. Elles marquent fortement le paysage et constituent des ruptures aussi bien visuelles et sonores, qu'écologiques.

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

- Modification des cultures principales;
- Intégration des sites d'exploitation de matériaux et énergétiques (éolienne, photovoltaïque);
- Modification de l'habitat traditionnel.

Sites emblématiques

- IFP Marais de la Haute-Versoix
- IFP La Côte

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

Vue sur la Côte depuis le lac, Rolle (source : urbaplan)



Plaine cultivée et passage de l'A1 avec le relief de la terrasse glaciaire en arrière-plan (source : urbaplan)

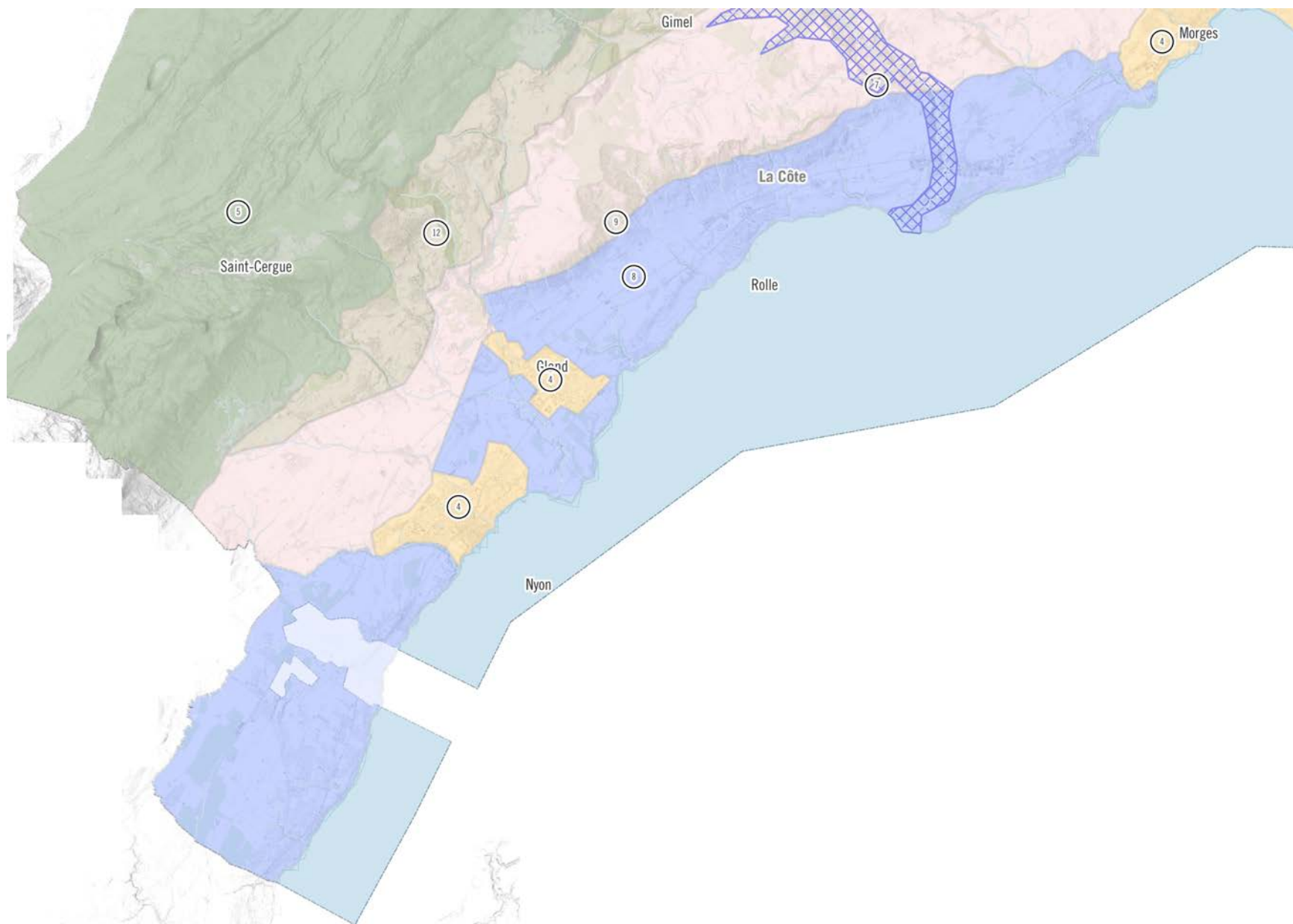


Vignoble de la Côte (source : urbaplan)



08 PAYSAGE DES RIVES DU LÉMAN «LA CÔTE»

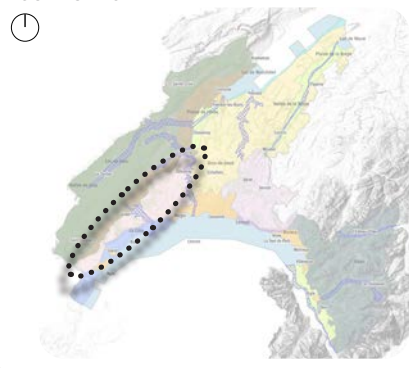
Conception paysage Vaud
Typologies des paysages du canton de Vaud





09 PAYSAGE DU PLATEAU DE LA CÔTE

LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Le plateau de la Côte, situé entre 600 et 800m d'altitude, est formé d'un relief glaciaire plaqué par un soubassement molassique, créant un paysage de collines souvent orientées nord-est/sud-ouest.

Il se caractérise par sa proximité immédiate avec le premier pli du Jura dont la fermeture créée par celui-ci côté nord lui confère un sentiment de plateau intermédiaire avec la rive lémanique qui n'est parfois même pas visible.

Végétation

Quelques massifs parsemés de forêts encadrent les cours d'eau qui traversent le socle molassique et les cultures du plateau agricole.

Les structures paysagères formées par les cordons boisés, arbres isolés et haies champêtres apportent de la qualité dans ces vastes espaces ouverts.

Vues

Sur le plateau, les vues sont souvent assez hétérogènes. Elles s'ouvrent par endroits vers les Alpes avec le Léman (pas souvent visible) et alternent avec des vues fermées en forêt. Certains points de vue offrent de grandes ouvertures paysagères avec des vues splendides sur le massif du Mont Blanc par temps dégagé.

Habitat

On y retrouve un habitat groupé en villages ponctuant les champs, orientés souvent nord-est/sud-ouest et alignés le long des voies de communication. Burtigny, Begnins, Essertines-sur-Rolle, Trêlex, Genolier, Gingins sont des villages paisibles qui offrent une atmosphère rurale bien qu'influencée par la proximité urbaine de la métropole lémanique. Les villages de Bassin, Longirod, Marchissy, Saint-Georges ont un paysage assez traditionnel mais présentent une diversité au gré des saisons en raison de leur altitude à plus de 800 à 1000 m.

Infrastructures et voies de communication

Peu de grandes infrastructures sont présentes à l'exception par endroit des lignes électriques.

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

- Modification des cultures;
- Augmentation des structures liées à la biodiversité (cordons boisés, haies champêtres, cours d'eau, réseau écologique);

Sites emblématiques

- IFP Bois de Chênes
- Une partie des villages (côté Jura) se trouve dans le Parc naturel régional Jura vaudois.

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

Grandes cultures avec vue sur le Jura au loin (source : urbaplan)



Grandes cultures et relief, Essertines-sur-Rolle (source : urbaplan)

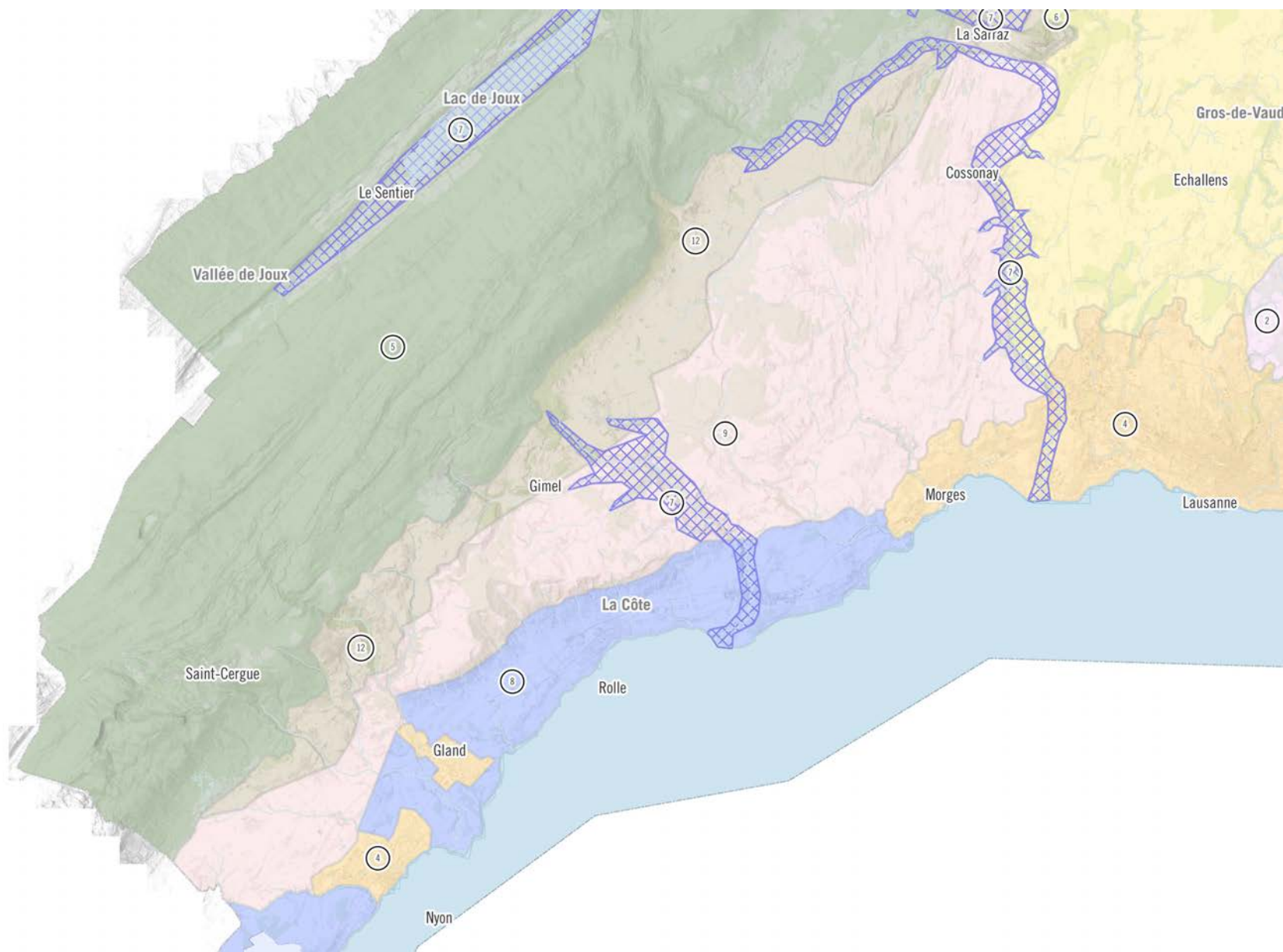


Grandes cultures et vue sur le Jura au loin, Lavigny (source : urbaplan)



09 PAYSAGE DU PLATEAU DE LA CÔTE

Conception paysage Vaud
Typologies des paysages du canton de Vaud

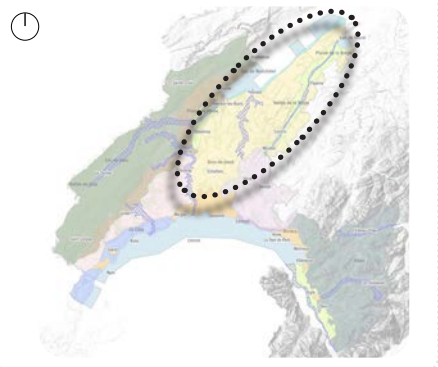


PAYSAGE DE CAMPAGNE (Gros-de-Vaud et La Broye)



10 PAYSAGES DE CAMPAGNE (Gros-de-Vaud et La Broye)

LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Ces deux régions sont par certains points très proches d'un point de vue paysage, mais présentent des caractéristiques locales et culturelles bien contrastées.

Le Gros-de-Vaud est formé de relief glaciaire plaqué par un soubassement molassique, créant un paysage de collines douces. L'altitude y est d'environ 600 à 800 mètres. Le massif du Mormont, impacté par l'exploitation de matériaux offre une silhouette identitaire de la région.

La **plaine de la Broye**, correspondant à la partie aval du cours d'eau éponyme, présente un relief plus plat à légèrement vallonné, avec des terrains plus ouverts et moins accidentés. Au nord-est, **les reliefs du Vully**, qui forment une colline parallèle entre le lac de Neuchâtel et de Morat, jouent le rôle de séparation naturelle de ces entités. La plaine se prolonge en direction du canton de Fribourg.

Végétation

Les collines boisées et les petits cours d'eau traversant la région présentent une végétation dense. Le Gros-de-Vaud est souvent considéré comme le «grenier à blé» du canton de Vaud en raison de ses vastes champs agricoles et de ses paysages ruraux. L'agriculture y est donc prédominante, avec des cultures de céréales, fourrages, et des élevages de bétail. Les boisements sont présents surtout sur les versants et les collines. Les alignements d'arbres le long des voies sont caractéristiques. Plusieurs cours d'eau (Talent, Broye et Menthue) participent

au paysage local par la silhouette linéaire de leur ripisylve (alignement d'arbres réguliers).

La **plaine de la Broye** a conservé un paysage traditionnel agricole relativement diversifié et composé d'une mosaïque de villages (plutôt en bordure de plaine), de bois, de cours d'eau et d'une agriculture marquée par la culture de céréales, de betteraves sucrières et d'autres grandes cultures. La plaine est traversée par la Broye et ses affluents, peu perceptibles dans le paysage mais qui contribuent à l'irrigation des terres agricoles et à la biodiversité des zones humides. Sa canalisation dans le cadre de la correction des eaux du Jura lui a fait perdre de sa qualité paysagère et écologique par endroits. Des travaux de renaturation sont en projets.

Enfin, les reliefs du Vully sont en partie occupés par du vignoble.

Vues

Les vues sont assez cadrées par les limites des plaines. Elles alternent entre échappées ouvertes sur les reliefs en arrière-plan (Alpes et Jura) et vues plus fermées.

Habitat

Les villages comme Echallens, Bercher et Bottens sont typiques de l'architecture rurale vaudoise, avec des constructions en pierre et des églises historiques. Dans la région de la plaine de la Broye, les villages se sont historiquement implantés au pied des collines, du fait du caractère marécageux du lieu. Aujourd'hui la plaine est soumise à une pression de développement assez forte, qui se traduit par un mitage du territoire par endroits (zones résidentielles, zones industrielles, infrastructures).

Infrastructures/Voies de communication

Les principales voies suivent la topographie générale et sont peu visibles. Elles marquent néanmoins le paysage sonore, avec également l'aéroport militaire dans la plaine de la Broye.

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

- Modification des cultures de la plaine;
- Augmentation des structures liées à la biodiversité en plaine (cours d'eau, réseau écologique);
- Intégration des sites d'exploitation de matériaux et énergétiques (éoliennes, photovoltaïque).

Sites emblématiques

- IFP Mormont

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

Collines avec de grandes cultures, ponctuées d'alignement d'arbres - Bavois (source : urbaplan)



Collines du Gros-de-Vaud - Bournens (source : urbaplan)



Plaine de la Broye (source : urbaplan)

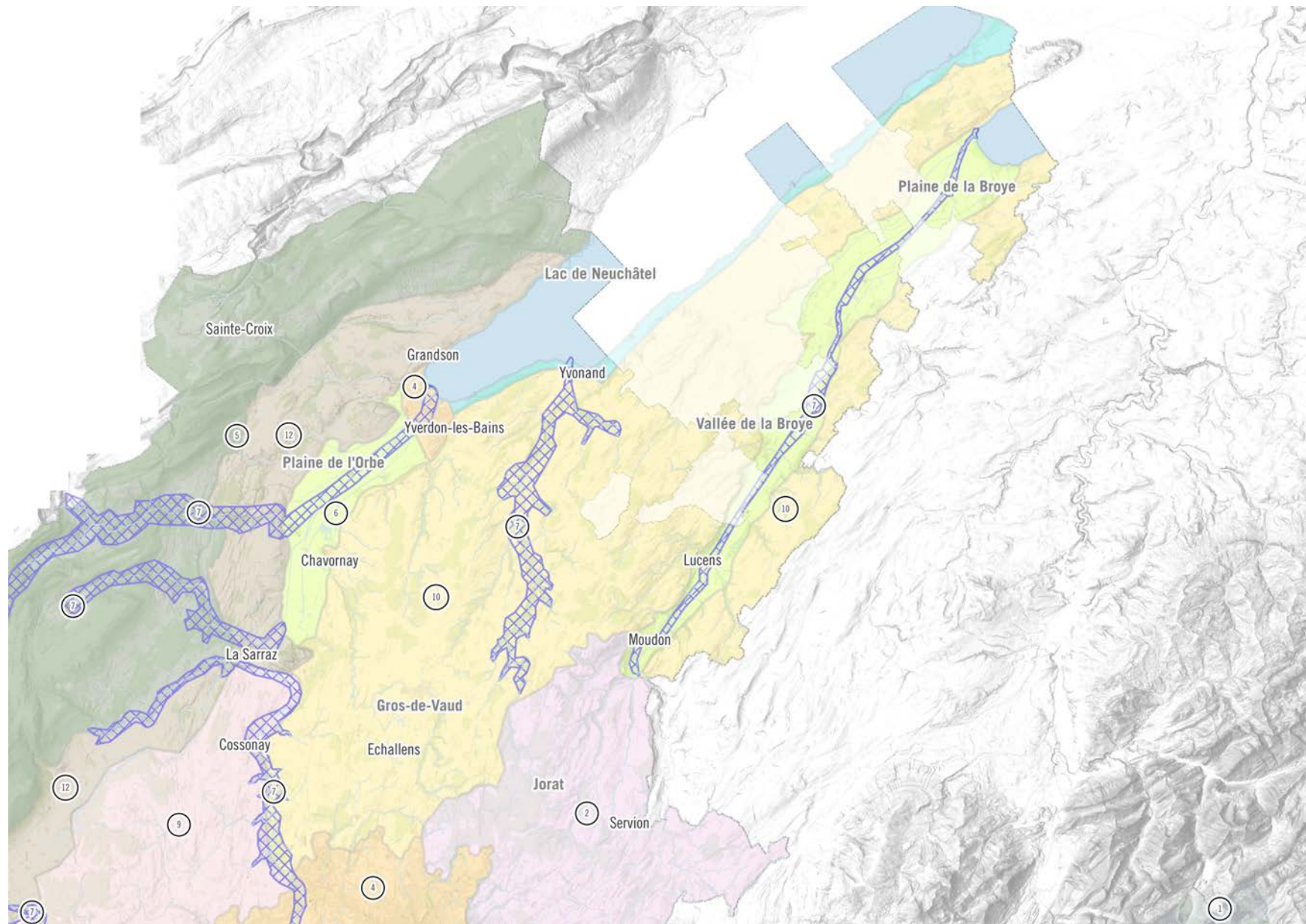


Collines de la Broye, Neiruz sur Moudon (source : urbaplan)



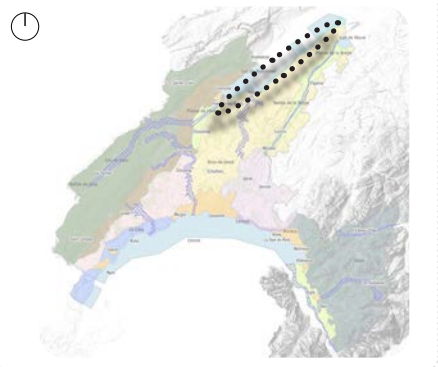
10 PAYSAGES DE CAMPAGNE (Gros-de-Vaud et La Broye)

Conception paysage Vaud
Typologies des paysages du canton de Vaud





LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Les rives du lac de Neuchâtel forment un territoire au caractère très naturel qui pourtant est la résultante d'une action anthropique «artificielle», apparue lors de la correction des eaux du Jura à la fin du XIXème siècle. Cette typologie s'étend d'Yverdon-les-Bains jusqu'à Cudrefin, en changeant régulièrement de canton (Fribourg et Vaud), mais cela n'a pas d'incidence dans la perception du paysage d'ensemble.

Végétation

Le site marécageux de la Grande Cariçaie, dont une roselière qui borde le lac, abrite des valeurs naturelles et paysagères uniques en Suisse.

Elle s'étend sur environ 40 kilomètres et couvre près de 3000 hectares de zones humides, de marais et de forêts alluviales. La région comprend également des tourbières offrant une variété de micro-habitats.

Ce paysage diversifié abrite une faune et une flore incroyablement riches, incluant des espèces rares et protégées. Les roseaux (phragmites) dominent le paysage, formant des étendues denses qui offrent un habitat essentiel pour les oiseaux migrateurs et locaux. Des sentiers et des tours d'observation permettent aux visiteurs de découvrir ce milieu naturel unique sans perturber son équilibre écologique.

La Grande Cariçaie est également entrecoupée de bras d'eau et de lagunes, ajoutant à la mosaïque de biotopes qui composent cette réserve naturelle exceptionnelle.

Vues

Le paysage lacustre se caractérise par des vues orientées vers le nord en direction du Jura et le lac de Neuchâtel avec sa couleur changeante en fonction de la profondeur et des bancs de sable.

Habitat

Ce territoire est assez préservé de l'habitat en raison de sa qualité naturelle prépondérante. Il est ponctué par les rives de quelques petits villages comme Chevroux ou Cudrefin.

Infrastructures et voies de communication

La principale voie de circulation est l'axe qui longe les rives (route cantonale et voie ferrée) qui est peu visible mais qui induit des nuisances sonores et des coupures territoriales.

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

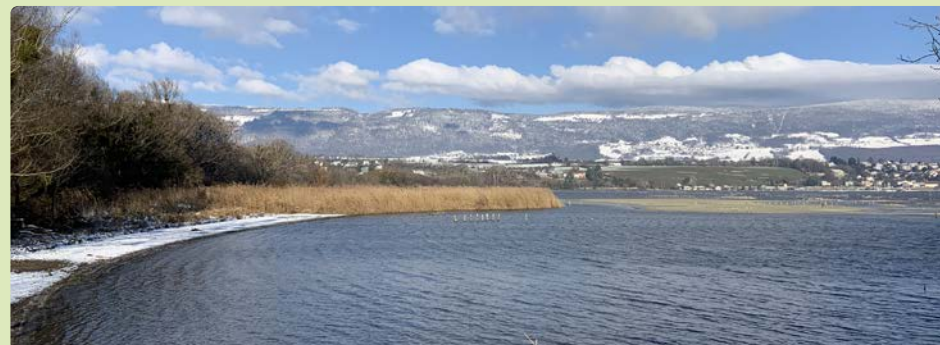
- Modification des milieux;
- Usages accrus (accès public de baignade, sports nautiques, pompage, etc).

Sites emblématiques

- IFP Rives sud du lac de Neuchâtel
- Grande Cariçaie

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

Rives du lac de Neuchâtel depuis Yverdon-les-Bains, au loin le Jura (source : urbaplan)

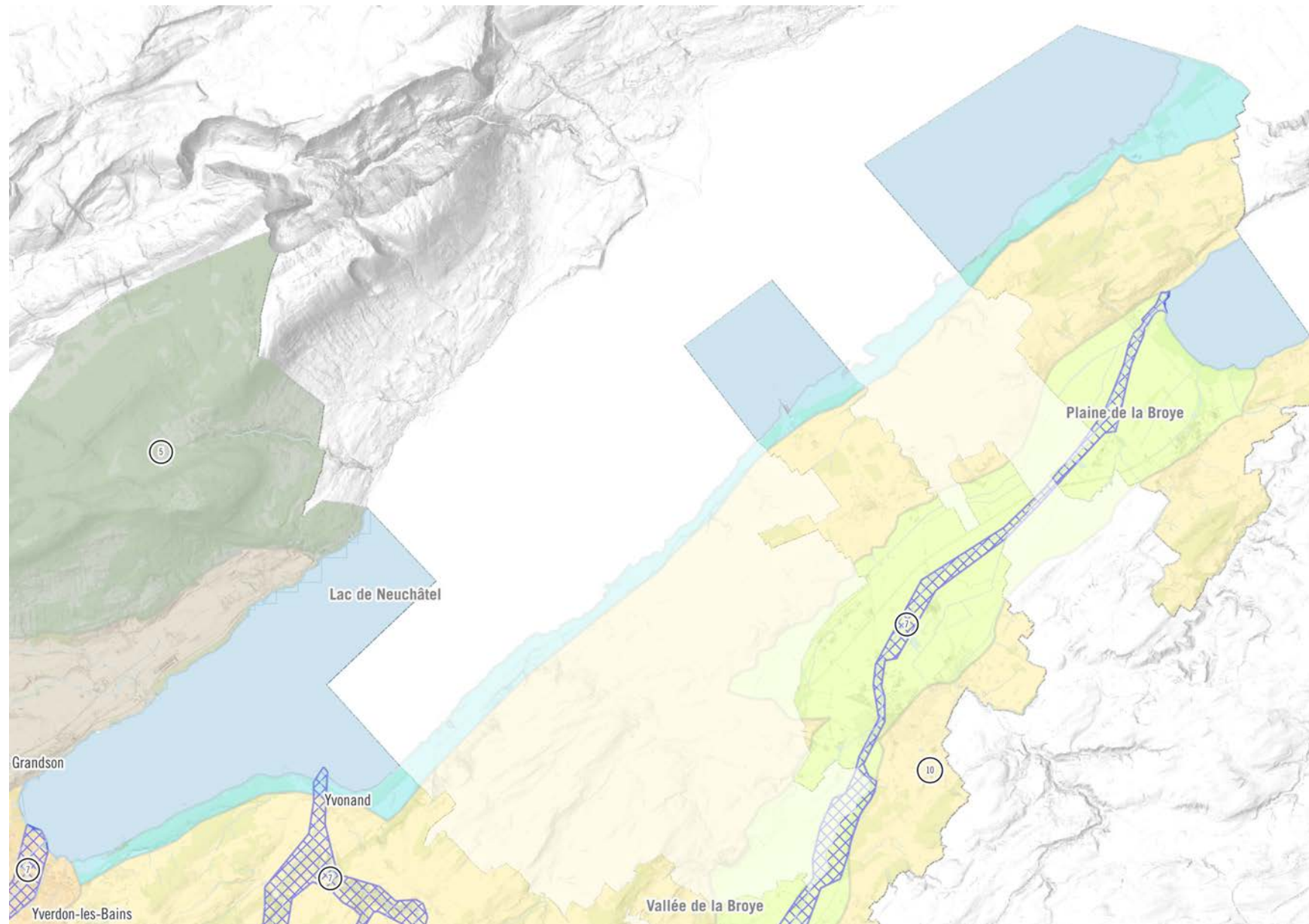


Vue sur le lac de Neuchâtel - Chevroux et Cudrefin (source : urbaplan)



Roselière depuis Yvonand (source : urbaplan)

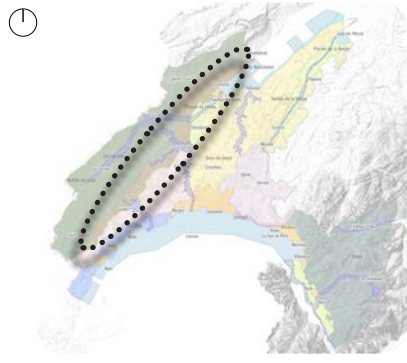






12 PAYSAGE DU PIED DU JURA

LOCALISATION



DESCRIPTION

Géographie

Le paysage du pied du Jura vaudois, situé à l'interface entre les premiers plis des montagnes du Jura et le plateau suisse, est marqué d'une part par une diversité géographique et écologique remarquable et d'autre part par des caractéristiques géologiques particulières formant des reliefs surélevés de part et d'autre de la plaine de l'Orbe (colline du Mormont, Le Suchet). Situé entre 700 et 1'000m, le secteur est parfois enneigé en hiver.

À ce titre, la colline du Mormont représente un élément topographique particulièrement important du pied du Jura qui structure et oriente l'écoulement de cours d'eaux emblématiques du canton (p.ex. Venoge, Nozon) tantôt en direction du Nord ou en direction du Sud.

Dominée par les plis plus conséquents du Jura à l'ouest, cette zone présente également par endroits des vallées encaissées (Les Clées, Saut du Day).

Végétation

Les forêts de conifères et de feuillus couvrent une grande partie du terrain, offrant un cadre verdoyant. Les pentes des collines, comme celles du Mont de Baulmes, sont ponctuées de pâturages alpins où paissent les vaches.

Cette bande paysagère est coupée par plusieurs vallées de cours d'eau dont l'Orbe ou le Nozon. Le site des Clées où passe ce dernier, est particulièrement

remarquable (gorges, cascades).

Le vignoble de Bonvillars marque une particularité dans le paysage par les motifs qu'il offre.

Vues

Le pied du Jura présente des vues dégagées orientées vers le sud-est et souvent une pente marquée. Il se caractérise par une alternance de vues sur le lac et les Alpes et un paysage forestier fermé, déjà annonciateur des forêts du Jura.

Habitat

Plusieurs villages paisibles se logent dans le contrefort jurassien, dont notamment Romainmôtier, connue pour son abbatale clunisienne, un joyau de l'architecture romane en Suisse lovée dans le vallon du Nozon. L'habitat dispersé (fermes, étables, granges et chalets) participe au paysage en offrant des éléments ponctuels aux matérialités et formes traditionnelles. Les murs en pierres sèches caractéristiques apportent également des éléments patrimoniaux notables.

Infrastructures et voies de communication

Ce territoire reste assez préservé des voies de communication. C'est essentiellement l'autoroute reliant Vallorbe qui impacte le territoire ainsi que l'exploitation du Mormont.

Enjeux principaux liés aux changements climatiques

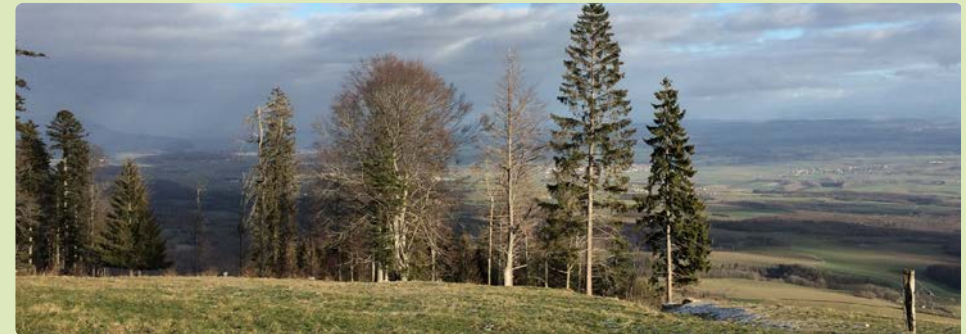
- Déplacement des cohortes de feuillus et résineux;
- Modification des villages (activités et types d'habitat).
- Intégration des sites d'exploitation de matériaux et énergétiques (éolienne, photovoltaïque).

Sites emblématiques

- IFP Chassagne
- IFP Grèves vaudoises de la rive nord du lac de Neuchâtel
- Parc naturel régional Jura Vaudois

PHOTOGRAPHIES REPRÉSENTATIVES

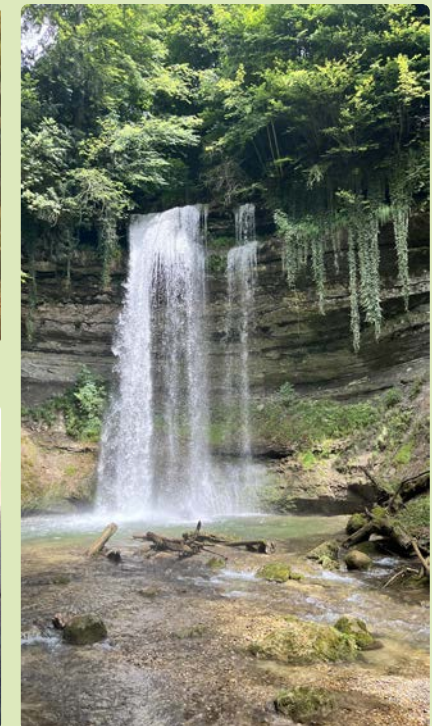
Première végétation d'altitude (conifères) et vue sur les paysages du Gros-de-Vaud (source : urbaplan)



Romainmôtier (source : <https://romainmotier.ch/>)



Cascade du Dard (source : urbaplan)

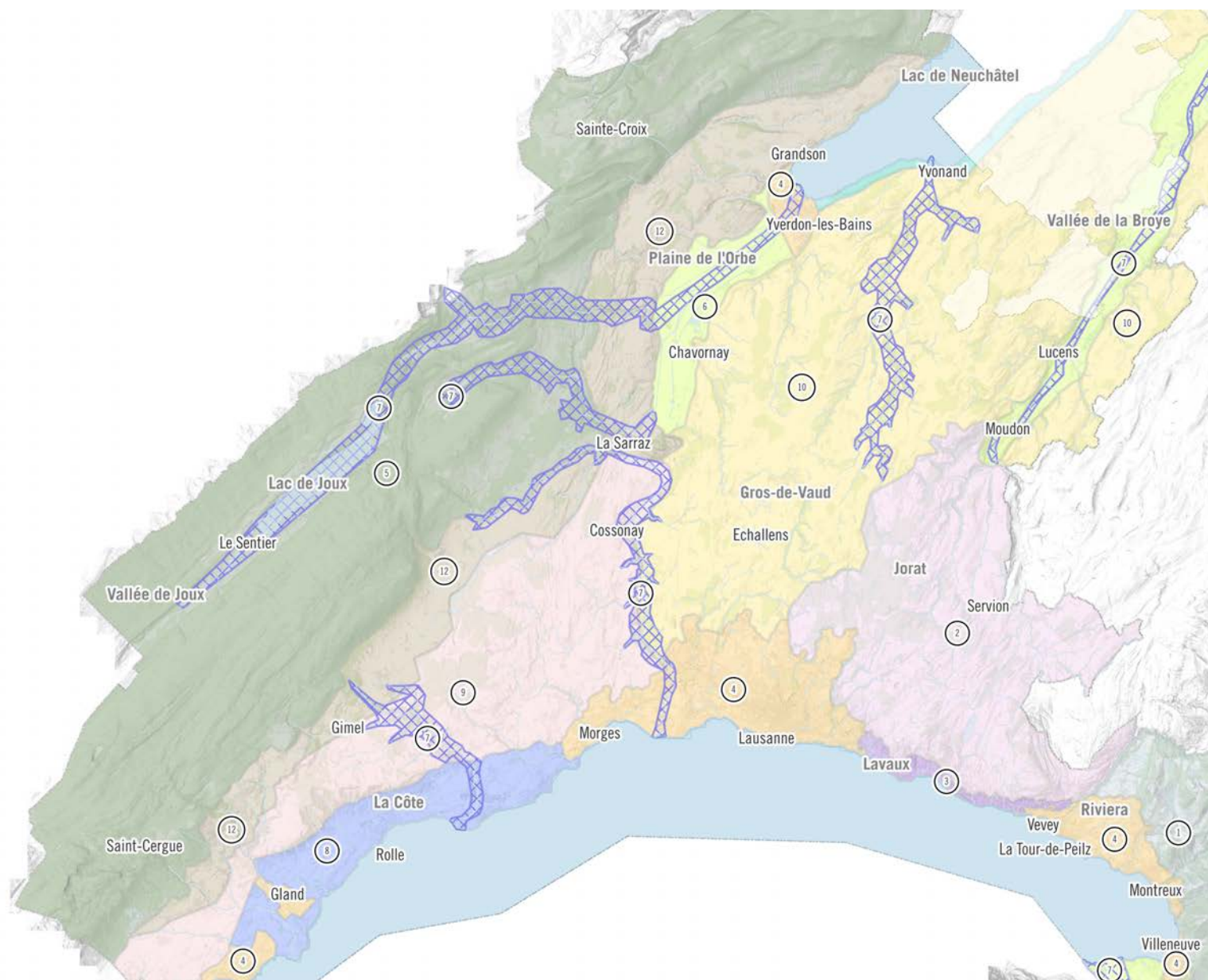


Muret en pierres sèches (source : urbaplan)



12 PAYSAGE DU PIED DU JURA

Conception paysage Vaud
Typologies des paysages du canton de Vaud



ANNEXE : INVENTAIRE DES ETUDES PAYSAGE

Liste des études et documents de planification	Entrée thématique ou sectorielle	Mandat	Date de réalisation	A remplir par les services concernés			Thématiques / typologies/ Axes		Couverture géographique		Approche et qualités de l'étude					note globale	Perspectives CPC				
				Type d'étude	"Nature" / Valeur légale des objectifs ou mesures	Etat de la coordination/acteurs	Commune ou entité chargée de projet	Axe de la Convention	Paysages concernés Conception Suisse	Typologies ou thématiques spécifiques de paysage abordés	Type de territoire couvert	Echelle des paysages abordés	Approche pluridisciplinaire	Transversalité de la démarche et prise en	Qualité de l'approche sensible		Capacité didactique	Capacité stratégique	Participation / Consultation	Formulation d'objectifs	nombre de points forts
				Inventaire, répertoire, Observatoire - Vision paysagère/Etude stratégique - Prospective/Faisabilité - Planification	Etude de base Liaite pour les autorités(contraignante) Stratégique Recommandations	Passif à régler Inexistant		PP PG PA 7A milieu bâti 7B espace ouvert et franges urbaines 7C hors zone 7D patrimoine naturel et culturel et planification 7E objectifs régionaux de qualité du paysage		Couvrant Unité Ciblée								4 valeurs de couleur, de 1 point à 4 points, total non pondéré	1. Etat des lieux, typologies, identification et qualification, Sensibilisation etc. 2. Formulation d'objectifs (ex: de qualité paysagère) 3. Outils, lignes d'action, mesures, mise en œuvre 4. Plateforme de concertation, information ou participation 5. Gouvernance, acteurs, etc. 6. Données (cartographiques ou autres)		
Plan Directeur forestier de la région centre	Forêt	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2019	Inventaire, vision stratégie	Etude de base	Actif		PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysages forestiers	Couvrant et ciblé	Régionale	3	4	2	4	4	3	4	24	1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	
Plan Directeur régional du District de Morges	Aménagement	Mandat 1 2018-2019 DGE	2013	Inventaire, vision stratégie	Stratégique	Inexistant	ARCAM	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysages agricoles et naturels, d'infrastructure, d'énergie, de vues et relations, et d'usages	Couvrant et multithématique	Régionale et locale	4	4	4	4	4	3	4	27	1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	
Plan Directeur Régional de la Broye	Aménagement	Mandat 1 2018-2019 DGE	2011	Inventaire, vision stratégie	Etude de base	Inexistant	COREB	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysages agricoles et naturels, d'infrastructure, d'énergie, de vues et relations, et d'usages	Couvrant et multithématique	Régionale et locale	4	3	4	4	4	3	4	26	1 + 2 + 3 + 6	
Plan Directeur Régional de la Broye (suite)																					
Plan Directeur Intercommunal de l'Ouest Lausannois	Aménagement	Mandat 1 2018-2019 DGE	2019	Inventaire, vision stratégie	Etude de base	A régler	SDOL	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysages agricoles et naturels, d'infrastructure, d'énergie, de vues et relations, et d'usages	Couvrant et multithématique	Locale	4	4	3	4	4	3	4	26	1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	
SDRM Chantier 4 - Urbanisation & Paysage Volets A et B-Annexe au schéma directeur de la région morgienne	Aménagement	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2016	Vision paysagère/Etude stratégique	Stratégique	autre	SDRM	PG PA 7A 7B 7E	Typologies et Unités de paysages	Ciblée Région de Morges et spécifiques par unités paysagères	Régionale et locale	4	4	2	4	4	4	4	26	1 + 2	Cette étude apporte une analyse fine, plus détaillée et complémentaire aux sites à potentiel de développement. La prospective de densification est combinée à l'identification des enjeux paysagers pour déterminer les sites à urbaniser et ceux à préserver.
SDRM Chantier 4 - Urbanisation & Paysage Volets A et B-Annexe au schéma directeur de la région morgienne																					
Projet d'agglomération du Grand Genève Plan de paysage 2	Aménagement	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2010	Inventaire, vision stratégie	Etude de base	A régler	Grand Genève	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysage naturel, agricole et urbain	Couvrant et unité	Régionale et locale	3	4	3	4	4	3	4	25	1 + 2 + 3 + 4 + 6	
Projet d'agglomération du Chablais Rapport final	Aménagement	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2016	Inventaire, vision, stratégie	Stratégique	A régler	Région Chablais	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysages d'infrastructure, d'énergie, de vues et relations, et d'usages	Couvrant et multithématique	Régionale	3	4	3	4	4	3	4	25	1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	
Projet d'agglomération du Chablais Stratégie paysagère et agricole de la plaine - cadre de référence	Aménagement	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2014	Inventaire, vision, stratégie	Stratégique	A régler	Région Chablais	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysages agricoles et naturels, d'infrastructure, d'énergie, de vues et relations, et d'usages	Couvrant et ciblé	Régionale et locale	3	3	4	4	4	3	4	25	1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	
Plan Directeur régional du Gros-de-Vaud	Aménagement	Mandat 1 2018-2019 DGE	2015	Inventaire, vision stratégie	Liaite pour les autorités	A régler	Région Gros-de-Vaud	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysages naturels, agricoles, d'infrastructure, d'énergie, de vues et relations, et d'usages	Couvrant et multithématique	Régionale et locale	4	4	4	4	3	3	3	25	1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	
Plan agglomération yverdonnoise	Aménagement	Mandat 1 2018-2019 DGE	2012	Inventaire, vision stratégie	Stratégique	A régler	AggloY	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysage urbain, agricole et laoustr	Couvrant et multithématique	Locale	3	4	3	4	4	3	4	25	1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	
Etude Cadage	Aménagement	Mandat 1 2018-2019 DGE	2005	Inventaire, vision, prospective	Etude de base	A régler	DGIL	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysages agricoles et naturels, d'infrastructure, d'énergie, de vues et relations, et d'usages	Couvrant	Régionale et locale	4	3	4	4	2	3	4	24	1 + 2 + 3 + 6	
Etude stratégique d'évolution du paysage de l'Est lausannois (SDLE)	Aménagement	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2016	- Inventaire, répertoire, - Vision paysagère/Etude stratégique - Prospective/faisabilité	Stratégique	autre	SDLE	PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysages d'infrastructure, d'énergie, de vues et relations, et d'usages	Couvrant et multithématique sur le tout le secteur Est-Lausannois	Régionale et locale	3	4	4	4	4	2	3	24	1 + 2 + 3 + 5 + 6	Très bon exemple de la transversalité et cohérence spatiale et symbolique que la vision paysagère peut apporter à d'autres thématiques d'aménagement (ici mobilité et urbanisation).
SDOL Rengues Venoge - Image directrice de la Campagne de Rengues	Aménagement	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2016	- Vision paysagère/Etude stratégique	Etude de base		SDOL	PA 7A 7B 7C 7D 7E	Image directrice; Etudes tests, MEP	Couvrant sur le SDOL	Régionale et locale	3	4	4	4	3	2	3	23	1 + 2 + 3	Démarche, image directrice issue de la synthèse de 3 tests
Projet d'agglomération du Grand Genève : poursuite et concrétiser	Aménagement	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2014	Stratégie, prospective	Recommandations	A régler	Grand Genève	PG 7A 7B 7C 7D 7E	Retour sur plan paysage 2	Couvrant	Régionale	3	3	3	3	3	4	3	22	1 + 2 + 3 + 4 + 6	
Aménagement des espaces publics du Rhône- Mandat d'études parallèles Rapport du collège d'experts	Aménagement	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2019	Concours d'architecture du paysage	Stratégique	A régler	Rhône 3	PA 7A 7B 7C 7D 7E	Transformation du paysage de la plaine du Rhône	Ciblée	Locale	3	3	4	3	4	2	2	21	1 + 5 + 6	
Plan agglomération Rivelac	Aménagement	Mandat 1 2018-2019 DGE	2011	Inventaire, vision stratégie	Stratégique	A régler	Rivelac	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysage laoustr, agricole et naturel, d'infrastructure, de vues et relations	Couvrant et multithématique	Régionale	4	4	4	3	1	2	3	21	1 + 2 + 3 + 6	
Plan agglomération Lausanne Morges de 3 ^e génération	Aménagement	Mandat 1 2018-2019 DGE	2016	Inventaire, vision stratégie	Stratégique	A régler	PALM	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysages agricoles et naturels, d'infrastructure, d'énergie, de vues et relations, et d'usages	Couvrant et multithématique	Régionale et locale	3	3	3	3	3	3	3	21	1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	
Paysage & Nature Plan d'affectation cantonal Lavaux	Patrimoine naturel et culturel	Mandat 1 2018-2019 DGE	2017	Inventaire, vision stratégie	Etude de base	A régler	DGIL	PP PG PA 7D 7E	Paysage patrimonial	Unité et ciblé	Locale	3	3	4	4	2	2	3	21	1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6	
Vaud du ciel	Patrimoine naturel et culturel	Mandat 1 2018-2019 DGE	2018	Observatoire			Privé (Zellwegger)	PP PG PA	Observatoire photographique et reconduction des clichés, interprétation des évolutions	unité	Régionale et locale	4	3	3	4	2	2	2	20	1 + 6	
Lausanne-Morges Diagnostic biodiversité - rapport technique et Plan Sectoriel Biodiversité (PSB) (note technique, cartes diagnostic et lignes directrices)	Patrimoine naturel et culturel	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2017	inventaire, diagnostic et étude stratégique écologique	Stratégique	A régler	PALM	PP PG PA 7B 7D	Biodiversité	Unité et ciblé	Locale	3	3	3	4	2	2	3	20	1 + 2 + 3 + 6	
Région de Lavaux - vers une identité paysagère et architecturale concertée	Patrimoine naturel et culturel	Mandat 1 2018-2019 DGE	2016	Inventaire, vision stratégie	Recommandations	A régler	Lavaux unesco	PP PG PA 7A 7B 7C 7D 7E	Paysage patrimonial	Unité et ciblé	Locale	4	3	4	3	1	2	3	20	1 + 2 + 3 + 4 + 5	
SDRM Chantier 5 - mobilité douce, paysage et espace public Voie verte d'agglomération - Définition des séquences, Annexe au schéma directeur de la région morgienne	Aménagement	Mandat 2 2020-2021 DGTL	2017	Prospective/faisabilité	Etude de base	Actif	SDRM	PG 7E 7B	Voie verte, mobilité, séquences paysagères	Ciblée sur Région Morges, linéaire	Régionale et locale	3	3	3	3	3	2	2	19	1 + 2	Apporte un niveau de lecture complémentaire aux stratégies territoriales de la Région Morges. Lié au projet de voie verte d'agglomération, l'étude permet de sensibiliser les acteurs aux aspects paysager touchés et traversés par la future voie verte.

